ELABORATION DU PTGE ROUBION JABRON

Comité stratégique n°2 – Evaluation du plan d'action

Le 15 octobre 2026 à Saou

Introduction de la réunion par M. Loïc Morel, vice-président du SMBRJ

M. Morel remercie l'ensemble des participants présents et introduit le comité stratégique du jour. Les travaux réalisés ces deux dernières années ont abouti à la construction d'un plan d'action, dont l'évaluation va être présentée aujourd'hui. L'objectif de la séance est de lever les questionnements restants sur les actions, leur priorisation, les ambiguïtés subsistantes, sans remise en cause de la liste des actions.

Présentation du consultant : Evaluation du plan d'action

Maïlis Croizer et Audrey Grevet du bureau d'études BRL ingénierie ont déroulé une présentation comprenant les points suivants :

- Rappel du calendrier, de la stratégie et des objectifs fixés
- Rappel du plan d'action proposé
- Présentation de l'évaluation du plan d'action PTGE (effets quantitatifs attendus, analyse multicritère, coûts)
- Portage, financement et accompagnement des actions, mobilisation des acteurs.

Le diaporama ayant servi de support à la présentation est disponible en annexe du présent compte-rendu.

Echanges avec les participants

Les échanges ayant eu lieu en parallèle de cette présentation sont synthétisés ci-dessous :

Actions de substitution pour l'AEP

- M. Boris Pignede, du service eau potable de Montélimar Agglomération, se pose la question du niveau de sécurisation de Montélimar si uniquement le captage de la Dame est utilisé en substitution de la source de la Laupie.

  Maïlis Croizer, de BRLi, précise que l'action concernant la substitution de la Laupie et de la Dame n'implique pas un abandon de la source de la Laupie, mais propose de réfléchir sur les modalités de substitution (quelle période de l'année, quels volumes, chaque année ou seulement lors des années sèches…) pour trouver un compromis entre soulagement des prélèvements dans les ressources du Roubion, coûts de substitution et sécurisation des communes alimentées.

- Mme Julie Latune, du service urbanisme de Montélimar Agglomération, demande si le projet de nouveau forage dans les calcaires barrémo-bédouliens a une chance d'être effectif d'ici 2032.

M. Philippe Jouffre, du SIEBRC, répond que la phase 3 de l'étude devra déterminer s'il y a des besoins complémentaires notamment en sismologie à réaliser au cours de l'année 2027. L'idée est de pouvoir réaliser un forage d'essai d'ici 2028. Ainsi, la date de mise en œuvre effective de la substitution du captage des Reynières reste assez floue mais le projet avance.

M. Damien Chantreau, du SMBRJ, rappelle que la substitution du captage des Reynières est à l'origine une sécurisation qualitative car le captage est vulnérable.

Actions agricoles

- Mme Virginie Blache, du service Agriculture Alimentation et forêt de Montélimar Agglomération, s'interroge sur l'ambition des actions du volet agricole, et sur les aides financières apportées aux agriculteurs pour accompagner les efforts qui leur sont demandés (innovation en matière de pratiques et de matériel d'irrigation). Les investissements individuels des agriculteurs ne sont pas chiffrés dans les fiches.

  Les actions agricoles pourraient également être fléchées pour un secteur plus large que celui de la plaine de la Valdaine.

  Maïlis Croizer, BRLi, répond que les ambitions affichées sur les fiches reflètent les retours obtenus lors des ateliers de concertation et du comité technique de mars 2026. Les besoins d'investissement en équipement individuel étaient alors peu ressortis.

  M. Morel ajoute que le chiffrage des équipements est un exercice complexe. Il est difficile d'anticiper les technologies disponibles prochainement, leur coût, et la volonté des acteurs du territoire de s'équiper.

  Mme Blache propose, même s'ils ne sont pas chiffrés, de les flécher tout de même dans les fiches actions concernées.

- Mme Cécile Monthagnon, de la mairie de Saou, ajoute qu'il ne faut pas en effet oublier le Haut Roubion pour les actions agricoles. Le territoire, dépendant de quelques captages en sources, est plus vulnérable à la baisse des ressources en eau. De plus, il est important de flécher les investissements pour l'irrigation vers des cultures à haute valeur ajoutée. Globalement, pour les actions agricoles, le travail doit être mené en parallèle sur les aspects matériel d'irrigation, amélioration de l'infiltration des eaux et l'agroécologie.

Chiffrage du PTGE

- Pour introduire la présentation des coûts associés aux actions, M. Morel souligne l'ambiguïté de la notion de « coût » lorsque l'on parle d'investissement pour l'avenir du territoire. La question du coût de l'inaction est à garder en tête. En effet, les actions menées, bien que coûteuses, permettent en réalité de réaliser des économies lorsque l'on compare le scénario avec PTGE au scénario tendanciel « sans projet ». L'arrêt de la croissance démographique et le départ de la population faute d'eau, les pertes agricoles, l'arrêt du tourisme, etc. sont autant de conséquences plus coûteuses.

Stockage

- Mme Blache s'interroge sur l'absence de chiffrage concernant la construction de retenues sur le territoire.

  Audrey Grevet répond que les actions sur le sujet se focalisent pour le moment sur l'encadrement et les modalités de gestion et de gouvernance de ces infrastructures. Il s'agit de créer un cadre de décision concerté avec l'ensemble des acteurs du territoire, avant de projeter des constructions.

  Maïlis Croizer ajoute que la thématique des retenues a été longuement discutée au cours du processus d'élaboration du PTGE et que les avis sont particulièrement partagés entre les participants. Le PTGE propose de créer un cadre pour approfondir ces questions.

  Damien Chantreau, du SMBRJ, confirme les retours mitigés sur ces actions, contrairement aux actions d'infiltration qui ont pu faire l'unanimité lors des votes (par post-it).

M. Morel précise qu'il y a eu quelques retours d'agriculteurs pour des besoins en stockage, mais que l'on manque pour l'instant de vision globale sur le territoire sur ces besoins en m3, sur les impacts cumulés de ces retenues si elles se multiplient, sur les tailles de retenues nécessaires, leur nature, etc… d'où les différentes actions liées au stockage proposées dans le PTGE pour éclaircir ces points.

- Mme Cécile Monthagnon s'interroge sur le lien entre l'action B3 (élaboration d'un protocole retenue) et le protocole déjà proposé par le Département.

  Audrey Grevet répond qu'un protocole à l'échelle du territoire PTGE permet de cibler les enjeux et spécificités du territoire, et de prendre en compte les retours des acteurs locaux.

  Mme Elise Dugleux de l'Agence de l'eau RMC souligne le double intérêt de la mise en place d'un protocole local. D'une part, il permet en effet de maintenir le travail de concertation mis en place lors du PTGE sur le sujet et de lever d'éventuels freins. D'autre part, une vision globale à l'échelle du territoire permet d'appréhender les enjeux liés à la multiplication des ouvrages (effets cumulés, paysage, etc.).

  Damien Chantreau ajoute que ce protocole permettra de proposer une gouvernance sur ce sujet, de communiquer sur les projets de stockage et de permettre aux acteurs locaux d'émettre des avis.

- M. Philippe Jouffre, du SIEBRC, pose la question du positionnement du PTGE vis-à-vis du stockage. Il aurait souhaité une posture plus favorable au stockage, notamment dans un contexte de changement climatique, où le régime des pluies va être amené à changer. Les pluies seront plus concentrées à certaines périodes : il pourrait donc être opportun pour le territoire de stocker l'eau en prévision des périodes de sécheresse.

  Damien Chantreau rappelle que la fiche reflète les retours des acteurs du territoire présents lors des dernières discussions, et que ni la promotion des retenues, ni l'interdiction de leur développement dans le PTGE ne sont ressorties à l'unanimité. Ainsi, les actions du PTGE proposent de mieux cerner le sujet, les enjeux et ce que les acteurs voudront faire sur le territoire.

- Mme Monthagnon souligne l'importance de l'accès à l'eau lors de l'installation de nouveaux agriculteurs et de la reprise des exploitations existantes. Cette thématique devrait être abordée dès les prémices des projets, et les acteurs concernés (Chambre d'agriculture, OUGC, gestionnaires des réseaux) sollicités. Certains départements, comme l'Ardèche, ont intégré cette priorité dans leur protocole sur le stockage : la question de l'eau y est abordée dès le début de l'installation.

Performance des réseaux du SID

- M. Morel rapporte la position du SID, excusé pour cette réunion, concernant la fiche action « Amélioration des rendements des réseaux du SID ». Le SID indique qu'il fait déjà des efforts pour l'amélioration des performances et ne souhaite pas que figure un objectif fléché en termes de rendement à atteindre sur la durée du PTGE.

  M. Jouffre s'interroge sur le faible rendement des réseaux du SID annoncé pour l'année 2025 sur le secteur de Marsanne (~75%). Il évoque la possibilité de dysfonctionnement de certains compteurs qui pourraient influencer ce résultat.

  Damien Chantreau complète en rappelant que 3 grandes options s'offrent aux agriculteurs pour l'accès à l'eau : soit ils se connectent au réseau du SID sur le Rhône, mais celui-ci est saturé, soit ils utilisent les ressources locales (nappes ou rivières), mais celles-ci sont soumises à des volumes prélevables, soit ils créent des retenues, ce qui n'est pas toujours simple. D'où l'objectif proposé lors des ateliers de poursuivre l'amélioration en continu de la performance des réseaux d'irrigation.

  Mme Monthagnon rappelle que l'intérêt de conserver cette action dans le PTGE ainsi qu'un objectif chiffré est de faciliter l'obtention de financements.

  Mme Dugleux précise que le SID a un plan pluriannuel de financement. L'Agence de l'eau aide au financement des économies d'eau, notamment avec la mise en œuvre de matériel d'irrigation sous pression. Des travaux sont prévus à hauteur de 100 M€ sur toute la Drôme.

Mme Monthagnon ajoute que le SID participe actuellement à une étude sur le stockage pour soulager les prélèvements agricoles dans la Drôme au niveau de Chabrillan à hauteur de 700 000 m^3 à l'étiage.

M. Colin Dubreuil, de l'Agence de l'Eau RMC, demande pourquoi cette action concernant les rendements des réseaux du SID a été indiquée avec un risque de regret plus fort que la plupart des autres actions.

Audrey Grevet répond que cela est lié à l'effet rebond possible (augmentation des besoins en eau agricoles) et que cela ne fait pas baisser la dépendance du territoire à l'eau du Rhône.

- M. Boris Pignede, de Montélimar Agglomération, évoque la problématique de la qualité des eaux du Rhône et les questions que l'irrigation à partir de cette dernière soulève, puisque cette eau s'infiltre et reste en partie dans les sols et nappes du bassin versant.

Economies d'eau potable

- M. Jouffre apporte des compléments pour mettre à jour la fiche concernant la mise en place de télérelève sur le territoire. Ces dispositifs sont coûteux et le coût augmente lorsque l'on multiplie les points de télérelève dans l'espace. La volonté de créer un réseau sur l'ensemble du territoire pour mieux connaître les habitudes de consommation des habitants se révèle donc coûteuse. Une solution comme la radio relève, déjà mise en place par le SIEA Dieulefit Bourdeaux, semble plus adaptée.

  Il serait plus pertinent de cibler les gros consommateurs : les habitudes des habitants sont déjà connues par les gestionnaires des réseaux (volumes mis en distribution à l'étiage).

  Les économies projetées sur les consommations individuelles pourraient être plus faibles que prévu du fait d'un changement des habitudes de consommation : davantage de douches, arrosage des jardins, en lien avec la hausse des températures. Les résultats de l'année 2026 seront intéressants à observer sur la question.

Portage des actions et financement, suivi du PTGE

- M. Morel souhaite aborder l'aspect « réglementaire » qui est revenu plusieurs fois en amont de la réunion. Il indique que les chiffres présentés dans les fiches actions sont des objectifs à viser, mais qu'ils ne conditionnent pas les financements. Ce ne sont pas des obligations de résultat soumises à sanction ou arrêt de financement.

  Maïlis Croizer précise que les retours récents du Département vont être pris en compte, les financeurs des actions seront mis à jour.

- Mme Blache demande si, en cas de modification du maître d'ouvrage inscrit sur la fiche, les financements peuvent quand même être maintenus.

  Mme Aurélie Wild, de la DDT, confirme que cela ne remet pas en cause l'accès aux financements. Elle demande aussi de vérifier auprès de la DREAL pour l'action concernant les stations hydrométriques.

  Maïlis Croizer ajoute tout de même que l'inscription des acteurs sur les fiches est un engagement de leur part. La cohérence entre les fiches et la mise en œuvre contribue au bon déroulement du programme d'action et en facilite le suivi. Si des fiches doivent être modifiées dans ce sens d'ici la validation, les participants sont invités à le faire remonter.

- Mme Dugleux explique que les actions éligibles aux financements de l'Agence ne sont financées que sur dépôt d'une demande d'aide. Actuellement, le programme des Agences s'étend jusqu'en 2030. Cette échéance est à prendre en considération pour les études à moyen-long terme, qui pourraient dépendre du prochain programme.

  Damien Chantreau précise que des réunions annuelles auront lieu pour assurer le suivi du programme d'action et qu'un bilan de mi-parcours sera réalisé en 2029 ou 2030. Certaines ambitions ou certains budgets pourraient alors être revus. Le calendrier prévu coïncide donc avec les échéances de l'Agence.

- M. Morel propose d'ajouter les Offices de tourisme aux maîtres d'ouvrage et/ou partenaires liés aux actions tourisme. Ces derniers peuvent être des relais intéressants pour les actions de sensibilisation et de communication.

Il propose aussi d'ajouter les communes en maître d'ouvrage de l'action A6 (mise en compatibilité du PTGE et des documents d'urbanisme), notamment pour les communes qui disposent d'un PLU et non d'un PLUi.

- Pour finir, il propose d'afficher le SMBRJ comme acteur dans l'ensemble des actions (maîtrise d'ouvrage ou partenaire), au vu de son rôle central dans la coordination et la mise en œuvre du PTGE.

  Le SMBRJ étant responsable du suivi, les avancées de chacun devront être remontées et centralisées.

  M. Pignede propose la création d'un outil de suivi collaboratif, où chaque maître d'ouvrage peut renseigner ses avancées. Cela allègerait pour le SMBRJ les relances et le remplissage de l'outil pour les 46 actions.

Clôture de la réunion

M. Loïc Morel clôture la réunion en remerciant les participants pour les échanges et le travail de lecture des fiches réalisé en amont. Il invite les acteurs concernés à faire rapidement leurs retours sur les fiches actions, pour que ces dernières puissent être finalisées.

L'objectif suivant est de réaliser le COPIL de validation en janvier 2027 afin d'engager les actions prioritaires dès 2027 (suivi des milieux, amélioration des connaissances…). Ce COPIL permettra de valider auprès des acteurs le PTGE, bien que la validation juridique se fasse par le préfet. Il signera le document final, approuvé par le COPIL.

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON

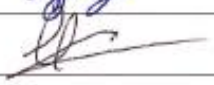
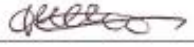
smbrj
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON

Comité Stratégique PTGE

Saoû, Comité Stratégique PTGE 9h30

Nom	Prénom	Structure	Signature
Falcone	Christel	VP eau Agglo	Excusée
Lasausse	Sophie	DGS SID	Excusée
Phelippeau	Eric	VP CD26	Excusé
Duvoid	Julien	Président SIEBRC	Excusé
Monnier	Yann	FD pêche 26	Excusé
Bouchet	Jean-Luc	Elu SIEHR	Excusé
Grevet	Audrey	BRLi	
CROIZER	Mailis	BRLi	
WILD	Aurélie	DDT 26	
PAJOVIC	Claude	DDT 26	
DUBREUIL	Colin	AERMC	
DUGUEUX	Elise	AERMC	
MOREL	Loïc	SMBRJ	
BLACHE	Virginie	Valdaine-Agglo	
JOUFFRE	Philippe	SIEBRC	
MARCEL	CYRIL	SIEA DIEULEFIT BOURDEAUX	
MONTHAGNON	Célénie	Mairie SAOU	
ROSSI	Cécile	SM SCOT NDA	

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON

Nom	Prénom	Structure	Signature
CAUNETTE	Sylvie	SCOT Vallée de la Drôme Aval	
BUREL	Raymond	* Vice président Syndicat Drôme Rh...	
Bompard	Guy	SIEHR	
PIGNEDE	Boris	Montélimar - Agglo	Signed
Descours	Matteo	//	
LATUNE	Julie	//	

ANNEXE 2 : SUPPORT DE PRESENTATION DU CONSULTANT

smbrj
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON



Élaboration du PTGE

Phase 5 : Élaboration du plan d'action

15/10/2026 – COMITÉ STRATÉGIQUE N°2



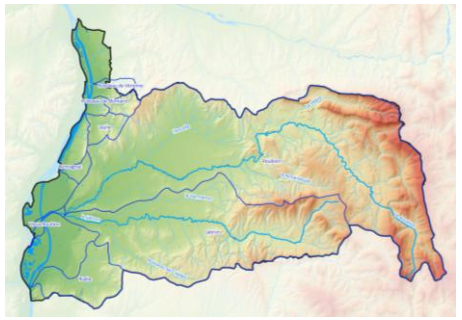
BRL INGÉNIERIE

1

Rappel de la stratégie PTGE et des objectifs fixés

BRL INGÉNIERIE

Le PTGE Roubion Jabron



Le territoire

700 km²
3 bassins versants : Roubion Jabron, Riaille, petits affluents du Rhône

79 000
habitants (dont 40 000 à Montélimar)

51
communes

4
EPCI

Historique de la gestion quantitative

SDAGE 2010-2015	EVP 2011 et 2013	PGRE 2015	Bilan du PGRE 2022	PTGE 2027-2032
Bassin identifié en déséquilibre quantitatif	Études des volumes prélevables (Berre, Roubion Jabron)	-30 % en eaux superficielles, gel des eaux souterraines	Économies réalisées, mais un équilibre très fragile	**Stratégie et plan d'action partagés**

Les objectifs du PTGE

1. **Définir une stratégie** pour atteindre l'équilibre entre ressources et besoins (dont milieux aquatiques) et la traduire en plan d'action
2. **Anticiper** les effets du changement climatique pour mieux s'y adapter
3. **Mobiliser** les acteurs du territoire autour du partage de la ressource
4. **Faire monter en compétences** le COPIL pour la gouvernance du futur PTGE

Une démarche concertée

Comité stratégique
Portage politique, élaboration de la stratégie

COPIL
Garant de la démarche, expression des parties prenantes, validation du PTGE

COTECH
Respect de l'instruction, appui technique

3 sessions d'ateliers
n°1 Prendre conscience
n°2 Se projeter dans l'avenir
n°3 Passer à l'action

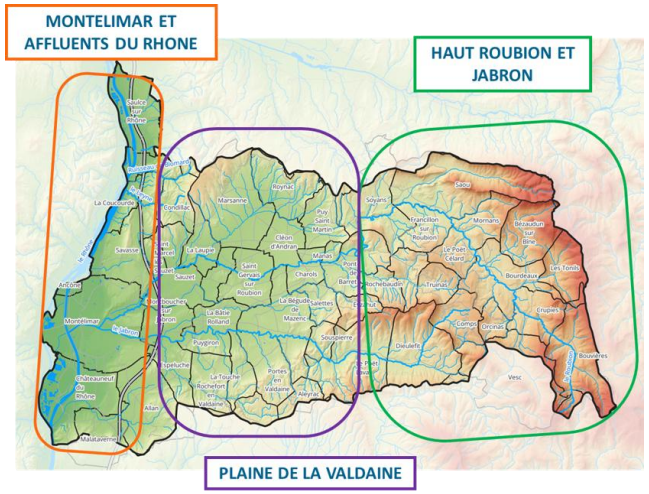
BRL INGÉNIERIE

A retenir des différentes phases

État des lieux ✓ → **Scénario tendanciel ✓** → **Scénarios contrastés ✓** → **Stratégie ✓** → **Plan d'actions (en cours)**

DOE respectés moins de 8 années sur 10

Un **équilibre quantitatif fragile** malgré les économies du PGRE



- **3 sous-territoires** aux enjeux distincts : Haut Roubion et Jabron, Plaine de la Valdaine, Montélimar et affluents du Rhône
- **~ 5,2 Mm³** prélevés par an (2,5 Mm³ à l'étiage)

  85% pour l'AEP (78% étiage)

  12% pour l'irrigation (22% étiage)

  3 % autres activités économiques

+22 %

de besoins en eau à l'étiage en 2050 (+ 550 000 m³)

- **Débits d'étiage :** -20 à -35 %
- **Recharge des nappes :** -20 %
- **ETP :** +15 %
- +17 000 habitants

3

scénarios contrastés à l'horizon 2050

- **Faire face :** gestion de l'eau optimisée, modes de vie préservés
- **Ajuster :** coopération territoriale et relocalisation de l'agriculture
- **Transformer :** paysages et modes de vie plus sobres

5

orientations stratégiques

- **L'objectif :** préserver l'équilibre ressources / besoins des usages et des milieux, dont le respect des volumes prélevables
- 4 **orientations** thématiques (A à D) et 1 transversale sur la gouvernance (E)

2027-2032

un programme d'actions

- **46 fiches actions** : objectif, territoire, maître d'ouvrage, coût
- **Priorisation** des actions et chronogramme
- **Proposition de gouvernance** pour le suivi (2 réunions par an)

Phasage de l'étude

Comités stratégiques (CoStrat)

Comités de Pilotage (COPIL)

Ateliers de concertation

Nov 2024 | Fev 2025 | Mai 2025 | Sept 2025 | Dec 2025 | Mars 2026 | Décembre 2026

Phase 1 : Etat des lieux

Entretiens bilatéraux Janv-fév

Phase 2 : Scénario tendanciel

CoStrat n°1 13 fév

COPIL n°1 21 mars

Ateliers n°1 6 mai

COTECH n°1 20 mai

COPIL n°2 5 juin

Phase 3 : Scénarios d'action

Ateliers n°2 26 juin

SecTec 18 sept

COPIL n°3 6 nov

Phase 4 : Stratégie

COPIL n°4 18 déc

Ateliers n°3 15 janv

Phase 5 : Plan d'actions

COTECH n°2 10 mars

CoStrat n°2 15 octobre

COPIL n°5

PTGE 2027-2032

- Présentation et évaluation du plan d'action : coût, effets attendus
- Echange sur les fiches actions
- Préparation du prochain COPIL

BRL INGÉNIERIE

La stratégie PTGE Roubion

Le changement climatique impacte :

- Les **ressources** : baisse des débits d'étiage, diminution de la recharge des nappes et assèchement progressif des sols
- Les **besoins** : Augmentation de l'évapotranspiration (+ augmentation démographique)

L'objectif du PTGE est de **préserver l'équilibre entre ressources et besoins des usages et des milieux** du bassin versant du Roubion Jabron (dont respect des volumes prélevables)

A. Renforcer la sobriété et l'optimisation des usages AEP

Priorité à la sobriété et aux économies d'eau dans les usages

Agir sur **l'efficacité des usages** et **l'adéquation entre besoins et ressource** disponible

B. Répondre aux besoins futurs d'accès à l'eau sans compromettre l'équilibre de la ressource

Recherche de **ressources complémentaires de bonne qualité** qui puissent être mobilisées de façon **raisonnée et durable**

(Rhône, petits stockages hivernaux, autres eaux souterraines du territoire…)

C. Améliorer la capacité d'infiltration et de rétention de l'eau dans les sols et le fonctionnement des milieux

Renforcement de la résilience des milieux naturels et de leur capacité naturelle à réguler le cycle de l'eau

Agir sur la **connaissance** des ressources et des écoulements, la **préservation et restauration** des milieux et **l'aménagement paysager**

D. Promouvoir des systèmes agricoles diversifiés et résilients

Adaptation des pratiques agricoles pour réduire la pression sur la ressource en eau

Agir sur **l'efficacité de l'irrigation** et la **diminution des besoins en eau par hectare**

BRL INGÉNIERIE

La stratégie PTGE Roubion

Objectif PTGE

Préserver l'équilibre entre ressources et besoins des usages et des milieux du bassin versant du Roubion Jabron dans un contexte de changement climatique

Orientations stratégiques

Objectifs

A. Renforcer la sobriété et l'optimisation des usages AEP

- Promouvoir des pratiques économes en eau potable
- Améliorer et maintenir la performance des réseaux AEP
- Ajuster le développement démographique par rapport à la ressource en eau
- Encadrer la consommation en eau touristique

B. Répondre aux besoins futurs d'accès à l'eau sans compromettre l'équilibre de la ressource

- Etudier et définir les modalités des stockages hivernaux sur le territoire
- Renforcer les interconnexions de secours des réseaux
- Adapter la mobilisation des eaux du Rhône pour l'AEP en période d'étiage
- Surveiller l'évolution de la qualité des ressources en eau

C. Améliorer la capacité d'infiltration et de rétention des sols et le fonctionnement des milieux

- Améliorer les connaissances des ressources et des écoulements
- Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides
- Ralentir les écoulements en zones agricoles et urbaines
- Maintenir une mosaïque paysagère (prairies, forêts)

D. Promouvoir des systèmes agricoles diversifiés et résilients

- Optimiser la performance et le pilotage de l'irrigation
- Accompagner la mise en œuvre de filières et de pratiques visant à réduire les besoins en eau à l'hectare

E. Renforcer la coopération et la coordination entre acteurs de la gestion de l'eau

INGÉNIERIE

2

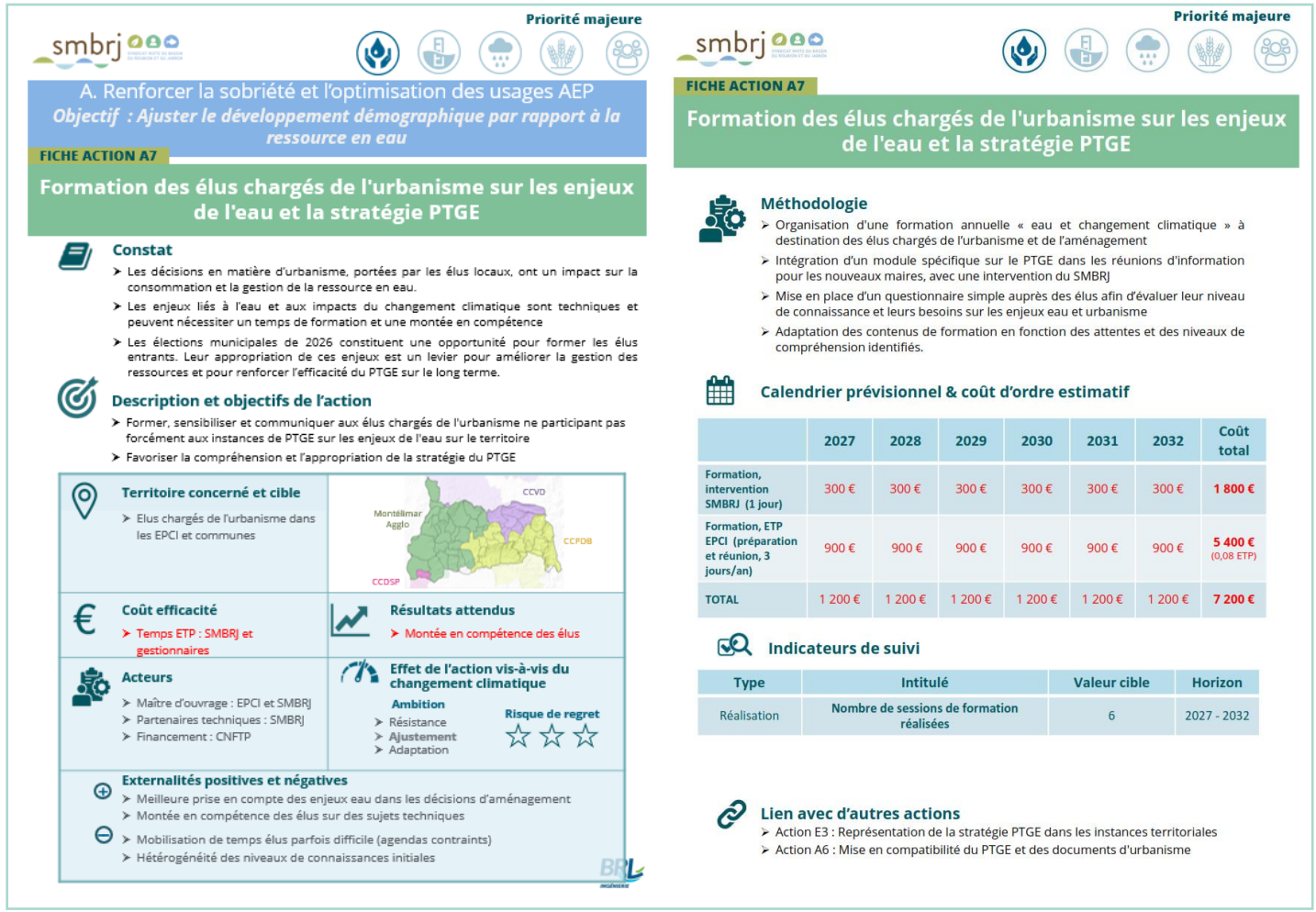
Plan d’action

- Un catalogue d’actions opérationnel
- Un chronogramme (programme d’action par ordre de priorité)

Catalogue d'actions opérationnel

- **46 actions**, pour chacune, une fiche détaillée (présentation, acteurs concernés, conditions de mise en œuvre, impacts attendus, etc.)

- Une priorisation des actions entre 2027 et 2032 : actions prioritaires, priorité moyenne, dans la continuité d'une première action, toile de fond et long terme



Priorité majeure

A. Renforcer la sobriété et l'optimisation des usages AEP

Objectif : Ajuster le développement démographique par rapport à la ressource en eau

FICHE ACTION A7

Formation des élus chargés de l'urbanisme sur les enjeux de l'eau et la stratégie PTGE

Constat

- Les décisions en matière d'urbanisme, portées par les élus locaux, ont un impact sur la consommation et la gestion de la ressource en eau.
- Les enjeux liés à l'eau et aux impacts du changement climatique sont techniques et peuvent nécessiter un temps de formation et une montée en compétence
- Les élections municipales de 2026 constituent une opportunité pour former les élus entrants. Leur appropriation de ces enjeux est un levier pour améliorer la gestion des ressources et pour renforcer l'efficacité du PTGE sur le long terme.

Description et objectifs de l'action

- Former, sensibiliser et communiquer aux élus chargés de l'urbanisme ne participant pas forcément aux instances de PTGE sur les enjeux de l'eau sur le territoire
- Favoriser la compréhension et l'appropriation de la stratégie du PTGE

Territoire concerné et cible

- Elus chargés de l'urbanisme dans les EPCI et communes

Coût efficacité

- Temps ETP : SMBRJ et gestionnaires

Résultats attendus

- Montée en compétence des élus

Acteurs

- Maître d'ouvrage : EPCI et SMBRJ
- Partenaires techniques : SMBRJ
- Financement : CNFTP

Effet de l'action vis-à-vis du changement climatique

Ambition
- Résistance
- Ajustement
- Adaptation

Risque de regret ☆ ☆ ☆

Externalités positives et négatives

- ⊕ Meilleure prise en compte des enjeux eau dans les décisions d'aménagement
- ⊕ Montée en compétence des élus sur des sujets techniques
- ⊖ Mobilisation de temps élus parfois difficile (agendas contraints)
- ⊖ Hétérogénéité des niveaux de connaissances initiales

Priorité majeure

FICHE ACTION A7

Formation des élus chargés de l'urbanisme sur les enjeux de l'eau et la stratégie PTGE

Méthodologie

- Organisation d'une formation annuelle « eau et changement climatique » à destination des élus chargés de l'urbanisme et de l'aménagement
- Intégration d'un module spécifique sur le PTGE dans les réunions d'information pour les nouveaux maires, avec une intervention du SMBRJ
- Mise en place d'un questionnaire simple auprès des élus afin d'évaluer leur niveau de connaissance et leurs besoins sur les enjeux eau et urbanisme
- Adaptation des contenus de formation en fonction des attentes et des niveaux de compréhension identifiés.

Calendrier prévisionnel & coût d'ordre estimatif

	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Coût total
Formation, intervention SMBRJ (1 jour)	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	**1 800 €**
Formation, ETP EPCI (préparation et réunion, 3 jours/an)	900 €	900 €	900 €	900 €	900 €	900 €	**5 400 €** (0,08 ETP)
TOTAL	1 200 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €	**7 200 €**

Indicateurs de suivi

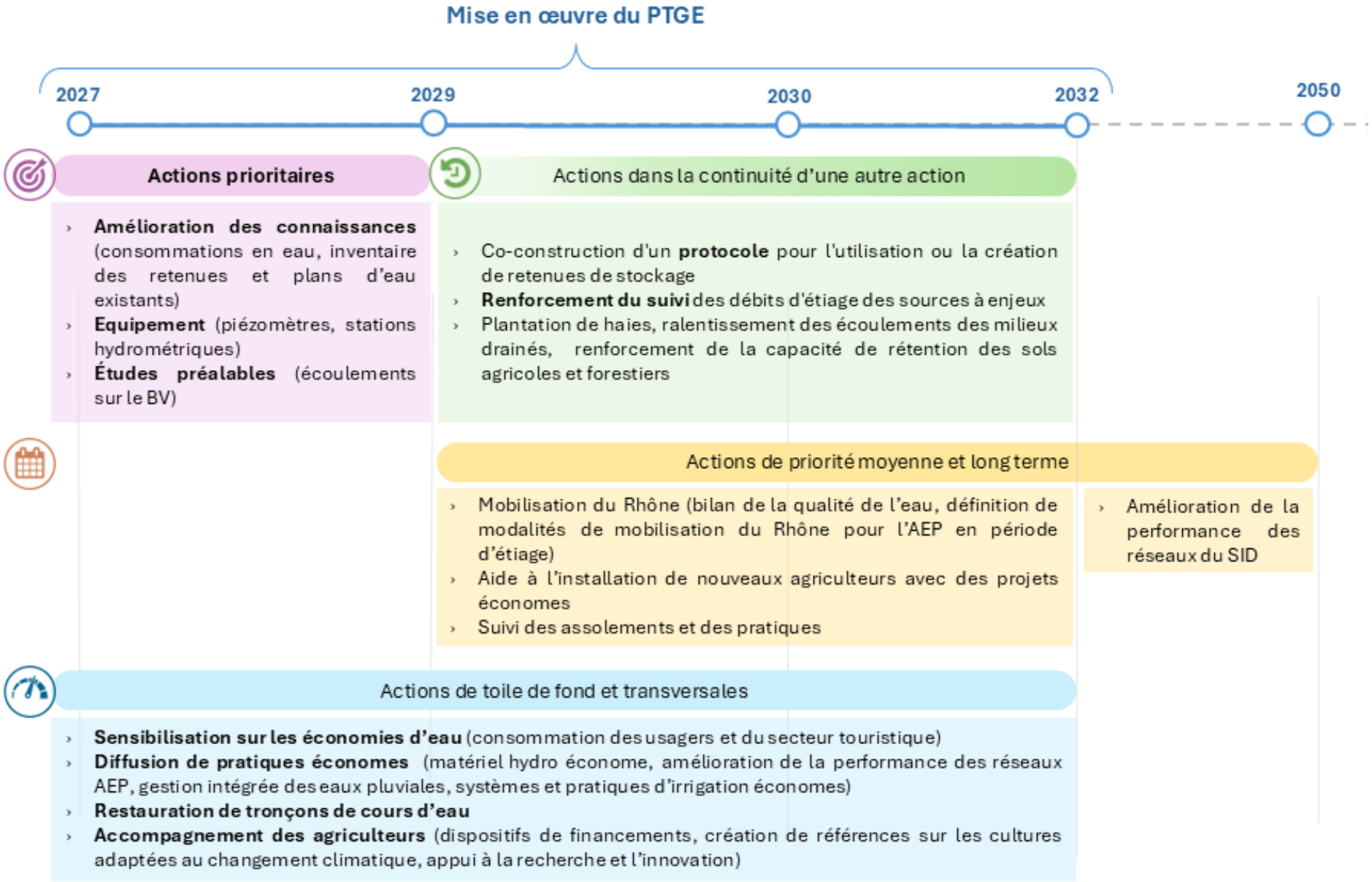
Type	Intitulé	Valeur cible	Horizon
Réalisation	Nombre de sessions de formation réalisées	6	2027 - 2032

Lien avec d'autres actions

- Action E3 : Représentation de la stratégie PTGE dans les instances territoriales
- Action A6 : Mise en compatibilité du PTGE et des documents d'urbanisme

Exemple provisoire de fiche action

Priorisation des actions



BRL INGÉNIERIE

3

Evaluation du plan d’action

BRL INGÉNIERIE

Méthodologie de l'évaluation du plan d'action

1. Effets attendus
2. Analyse multicritère
3. Analyse coût-efficacité

Quels effets sur l'équilibre ressources / besoins ?

Quantitatifs

- Volumes économisés et substitués
- Volumes prélevés comparés au DOE, aux volumes prélevables et au scénario sans plan d'action

Quels bénéfices du plan d'action pour le territoire ?

- Sécurisation des usages, cadre de vie, évolution de la capacité d'infiltration des sols

L'action est-elle utile quel que soit le climat futur ?

Une action est « sans regret » si elle apporte un bénéfice quels que soient les effets du changement climatique, indépendamment des incertitudes

Combien coûte chaque m³ économisé ou substitué ?

1. Définir l'objectif et les actions pour l'atteindre
2. Estimer le coût et l'impact de chaque action
3. Calculer le ratio coût-efficacité (€/m³)
4. Comparer et classer les actions

BRL INGÉNIERIE

Hypothèses de construction retenues pour le scénario PTGE

Thèmes	Variable	Situation actuelle État des lieux	Scénario PTGE 2032 avec actions	Hypothèses / actions
Eau potable	Démographie	79 000 habitants (dont 40 000 à Montélimar)	86 120 habitants	Hypothèses SCOT (haute), **+ 7 120** habitants *En cours de réflexion dans le cadre du PLUi*
	Rendement des réseaux AEP	80 % en moyenne	**Identique**	Amélioration de la performance des réseaux : on vise une baisse de l'ILP et un maintien des rendements (ILP < 2 quand cela est possible)
	Consommation unitaire	54 m³/hab/an	**45 m³/hab/an**	17% d'économies liées au matériel hydro économe, à la télérelève et à la sensibilisation
	Tourisme	2 360 000 de nuitées par an	**2 420 000** nuitées par an	Légère hausse
Agriculture	Surfaces irriguées	Environ 6 500 ha irrigués (26 % de la SAU)	**Stagnation**	Changement des assolements irrigués à plus long terme
	Besoins en eau	11,4 Mm³/an	**Identique**	Les actions d'économie compensent la hausse des besoins liée au changement climatique
	Stockage hivernal	100 000 m³ de stockage	**Identique**	Modalités de stockage définies, des projets identifiés si pertinents, mais pas encore réalisés
	Rendement du SID	74,2 % **mis à jour rapport annuel 2025*	**Identique en 2032** **Objectif ~85% à plus long terme**	Entretien pour maintien des rendements, mais pas de travaux particuliers d'ici 2032
Ressources et milieux	Mobilisation du Rhône pour l'AEP	720 000 m³ à l'étiage (1,8 Mm³/an)	**1 200 000** m³ à l'étiage (2,2 Mm³/an) ➔ *Hypothèse maximisante, modalités à définir en fonction du coût/efficacité*	Substitution du captage de la Laupie par le captage de la Dame à 100 % à l'étiage, soit 550 000 m³
	Zones humides	Environ 2 030 ha de zones humides, ripisylves dégradées	**20** ha restaurés et entretien de l'actuel	
	Linéaire de cours d'eau restauré	~115 km	2 km restaurés	

INGÉNIERIE

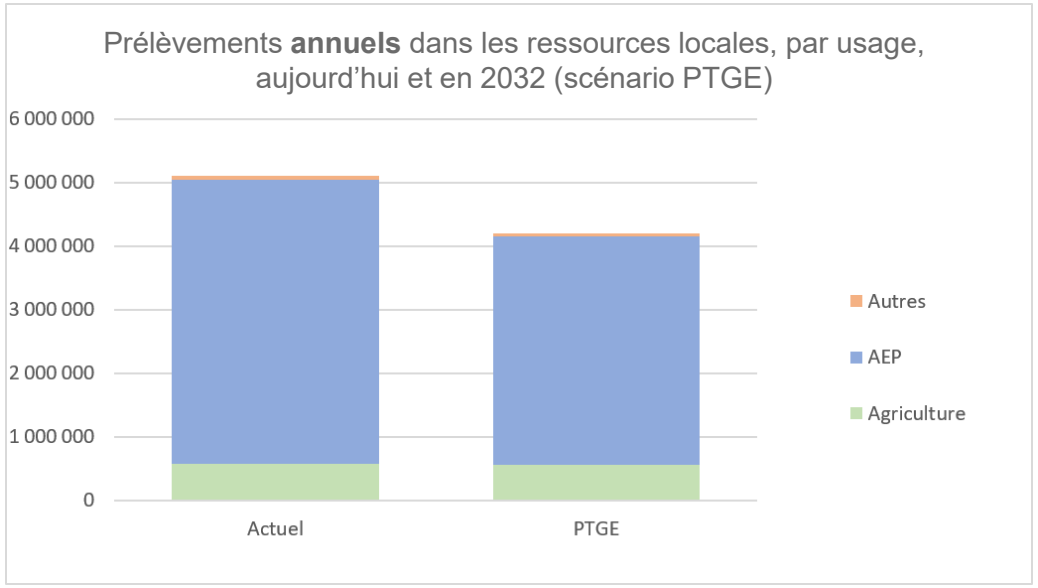
Résultats attendus

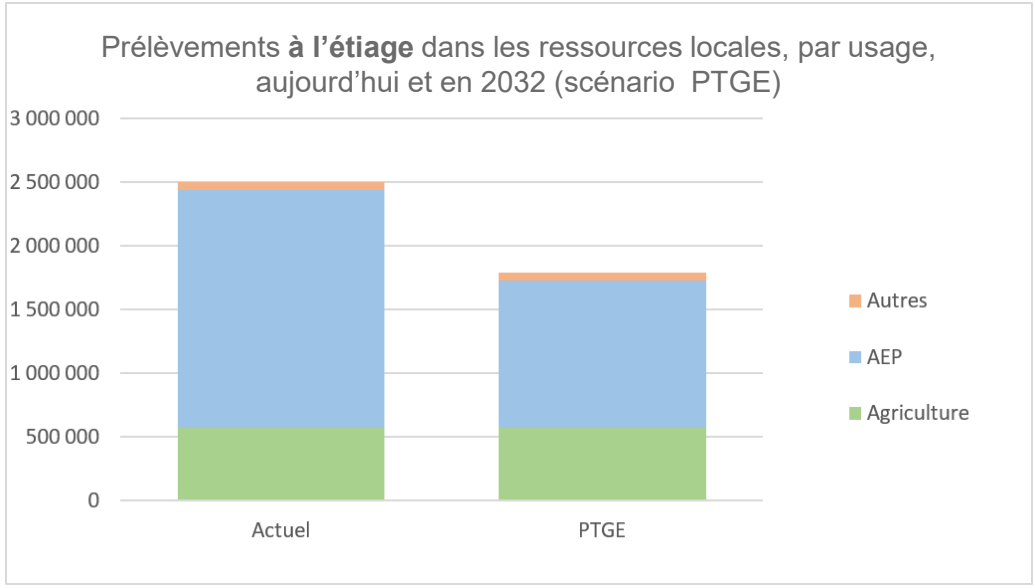
1) Résultats quantitatifs attendus

➔ Ressources locales

PÉRIODE DE L'ANNÉE	PRÉLÈVEMENTS ACTUELS	PRÉLÈVEMENTS 2032	
	M3	M3	EVOLUTION (%)
Annuel	5 200 000	**4 300 000**	**- 17 %**
Etiage	2 500 000	**1 790 000**	**- 28 %**

Baisse plus importante à l'étiage pour l'AEP : certaines actions se concentrent sur cette période





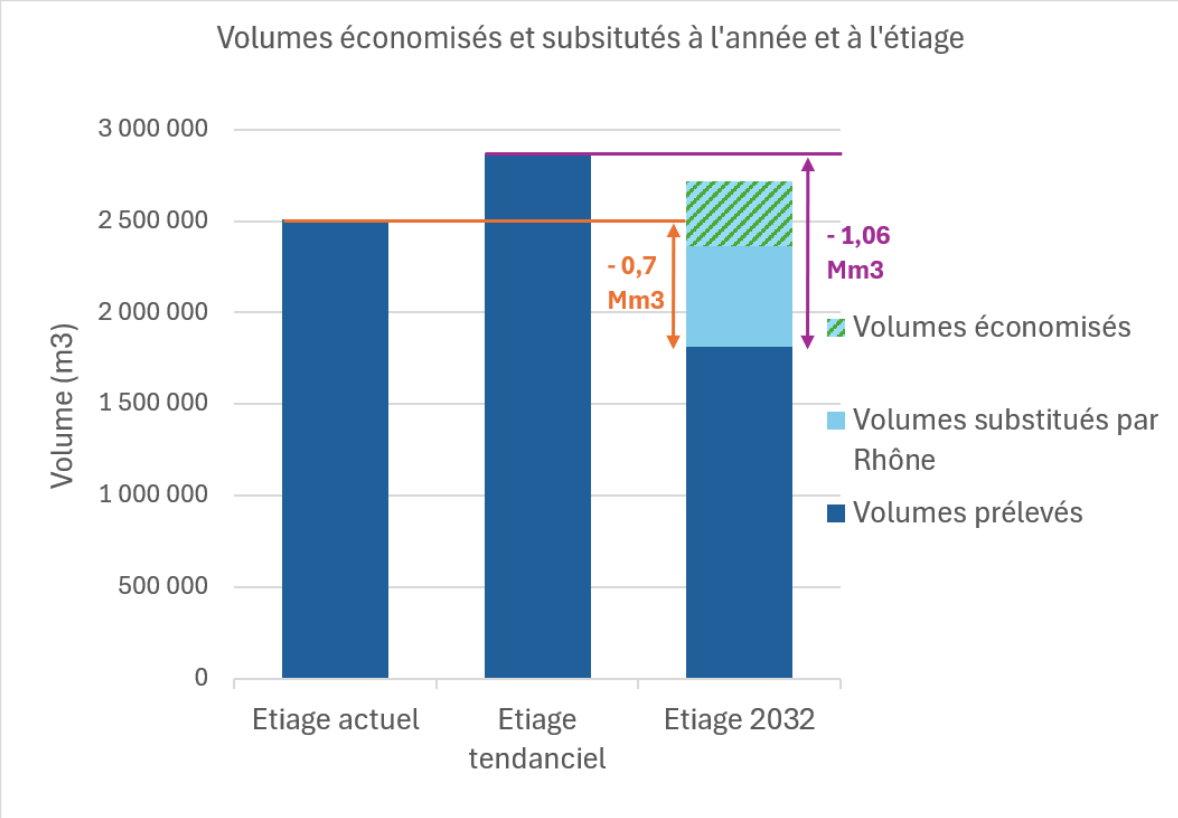
Les actions permettent :

1) De **diminuer les prélèvements dans les ressources locales** par rapport à la situation actuelle, notamment en période d'étiage
2) De **compenser la hausse de la population et des nuitées touristiques**
3) De **compenser les effets du changement climatique**, notamment sur les besoins agricoles

Résultats attendus

1) Résultats quantitatifs attendus

➔ **Ressources locales**



Prélèvements à l'étiage dans les ressources locales, volumes d'eau économisés et/ou substitués entre les prélèvements actuels, le scénario tendanciel 2050 et le scénario PTGE

La baisse des prélèvements est liée à

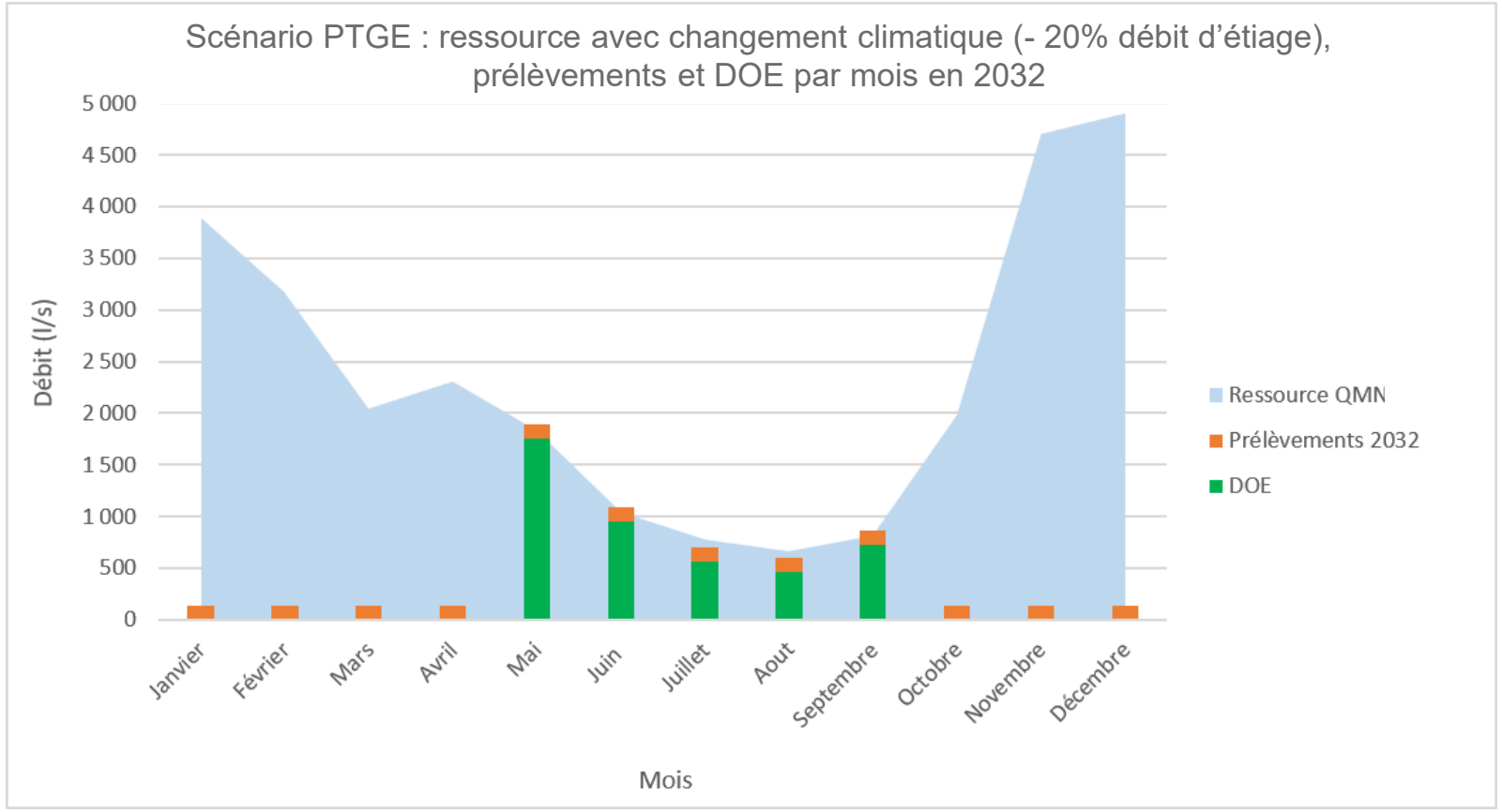
- La réalisation **d'économies** (diminution des besoins)
- La **substitution** (recours à une ressource externe, le Rhône – hypothèse maximisante de l'action B8 – substitution par le captage de la Dame)

Résultats attendus

1) Résultats quantitatifs attendus

➔ Ressources locales

Objectifs par rapport au respect des DOE



En 2032, le DOE serait **respecté aux mois de juillet et août** (même si année quinquennale sèche)

Le débit influencé à Montélimar serait de **650** L/s, pour un DOE de 540 L/s.

En revanche, dans les mêmes conditions**, le DOE risque de ne pas être respecté aux mois de mai, juin et septembre**, avec un déficit de 50L/s.

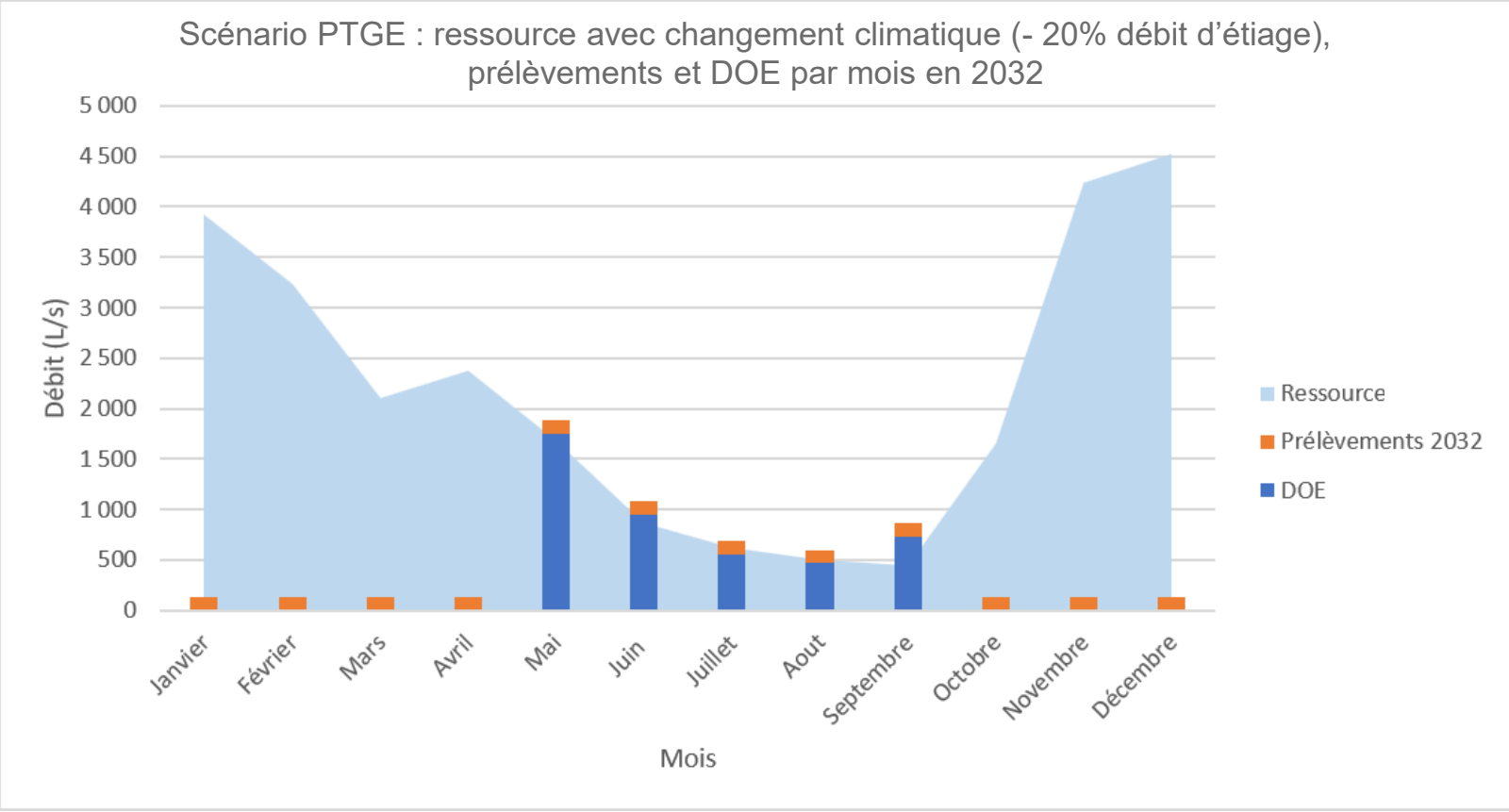
L'ordre de grandeur est faible (quelques dizaines de L/s) : les incertitudes ne sont pas négligeables et nuancent ces résultats.

Résultats attendus

1) Résultats quantitatifs attendus

➔ Ressources locales

Objectifs par rapport au respect des DOE



En 2032, le DOE serait **respecté aux mois de juillet et août** (même si année quinquennale sèche)

Le débit influencé à Montélimar serait de **650** L/s, pour un DOE de 540 L/s.

En revanche, dans les mêmes conditions**, le DOE risque de ne pas être respecté aux mois de mai, juin et septembre**, avec un déficit de 50L/s.

L'ordre de grandeur est faible (quelques dizaines de L/s) : les incertitudes ne sont pas négligeables et nuancent ces résultats.

Si l'on projette l'impact du changement climatique attendu en 2050 (baisse de 20 % des débits d'étiage), cette fois le DOE ne sera pas respecté à l'étiage.

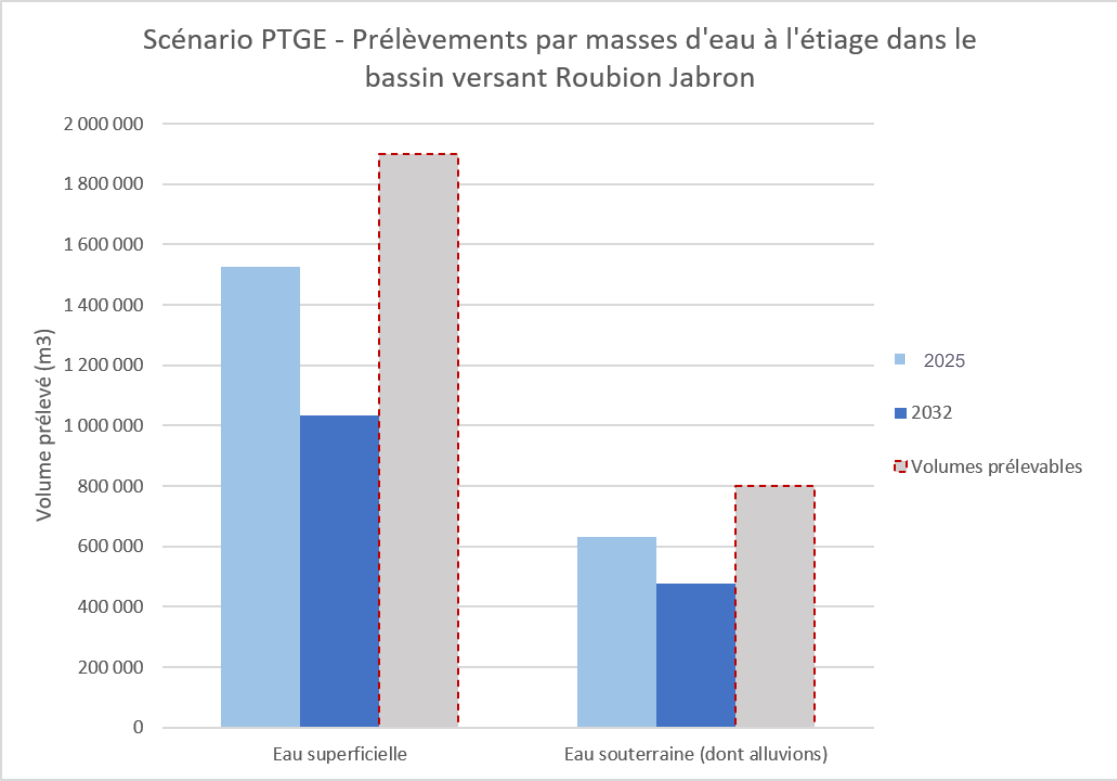
Résultats attendus

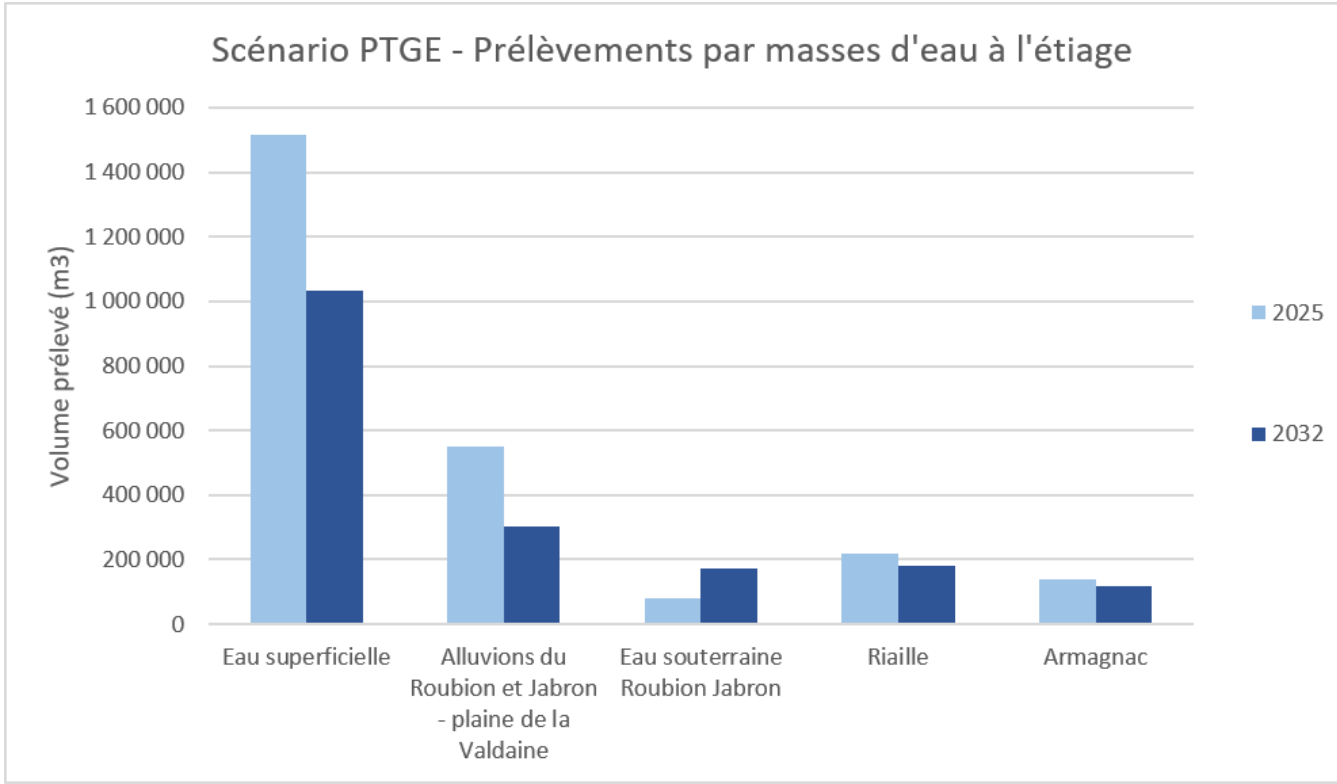
Résultats attendus | Analyse multicritère | Analyse coût-efficacité

1) Résultats quantitatifs attendus

➔ Ressources locales

Objectifs par rapport au respect des volumes prélevables





- Respect projeté des volumes prélevables en 2032
- Baisse des prélèvements dans les ressources superficielles et les alluvions, mais augmentation dans les autres eaux souterraines (substitution du captage des Reynières par les calcaires Barrémo Bédoulien)

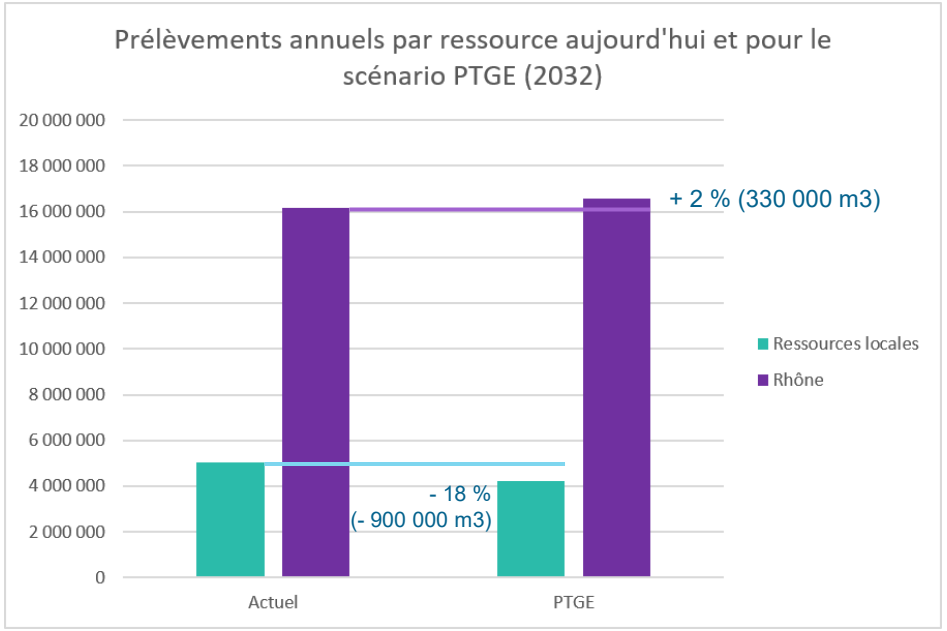
Résultats attendus

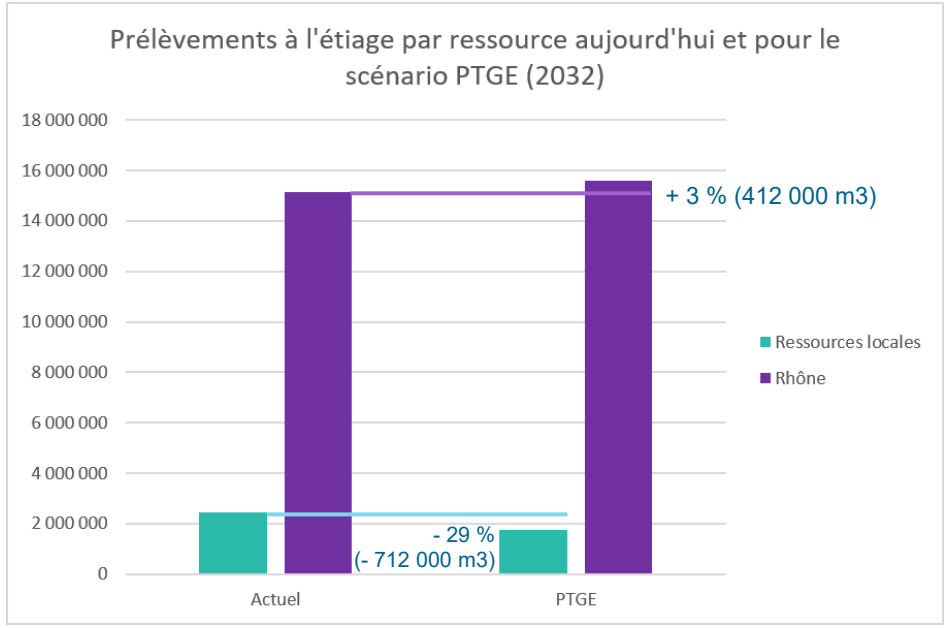
2) Résultats quantitatifs attendus

➔ Ressources locales + Rhône

PÉRIODE DE L'ANNÉE	PRÉLÈVEMENTS ACTUELS	PRÉLÈVEMENTS 2032	
	M³	M³	EVOLUTION (%)
Annuel	21 240 000	**20 660 000**	**- 3 %**
Etiage	17 580 000	**17 280 000**	**- 2 %**

Toutes ressources et usages confondus :
Les prélèvements baissent légèrement en 2032 (- 3 % à l'année, - 2% à l'étiage), malgré + 7 120 habitants et la hausse des besoins agricoles liée au changement climatique (estimés à + 5%).





Analyse multicritère

Résultats attendus → Analyse multicritère → Analyse coût-efficacité

1) Résultats qualitatifs

Externalités pour le territoire

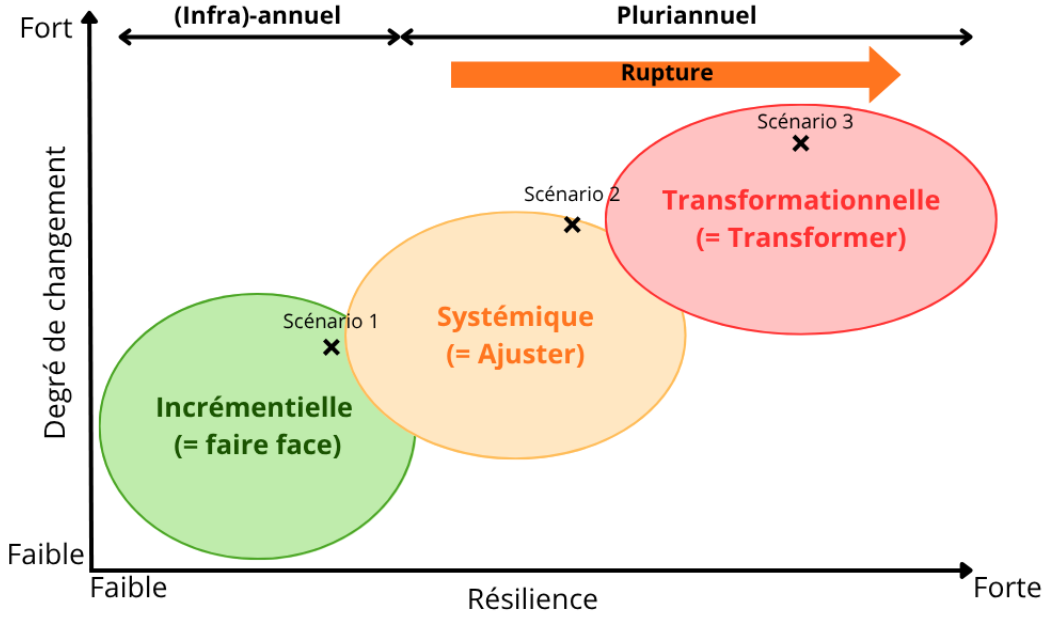
Famille	Critère (par rapport à aujourd'hui)	PTGE	Caractérisation du scénario PTGE 2032
Disponibilité de la ressource en eau et niveau de résilience des milieux	Evolution des prélèvements sur les ressources locales	++	À l'étiage : volumes prélevables respectés (superficiel 1,02 / 1,9 Mm³ ; alluvions et souterrain 0,47 / 0,8 Mm³).
	Evolution des débits d'étiage	+	DOE respecté en juillet et en août pour une année sèche (650 L/s en juillet pour un DOE de 540 L/s), mieux qu'aujourd'hui (620 L/s, soit +30 L/s)
	Evolution de la capacité d'infiltration des sols	++	20 ha de zones humides restaurés et entretien des 2 030 ha existants 25 % de la SAU en pratiques infiltrantes.
Socio-économie du territoire	Sécurisation de l'eau potable	+	Captage de la Dame en substitution de la Laupie Substitution du captage des Reynières
	Sécurisation des usages agricoles	=	Surfaces irriguées et cheptel maintenus
	Cadre de vie	+	Milieux restaurés
Point de vigilance	Dépendance au Rhône	–	15,6 Mm³ à l'étiage (+ 3% par rapport à l'actuel) , la sécurisation repose sur cette ressource.

Appréciation qualitative :	
--	Forte dégradation par rapport à la situation actuelle
-	Dégradation par rapport à la situation actuelle
=	Stabilité par rapport à la situation actuelle
+	Amélioration par rapport à la situation actuelle
++	Forte amélioration par rapport à la situation actuelle

Analyse multicritère

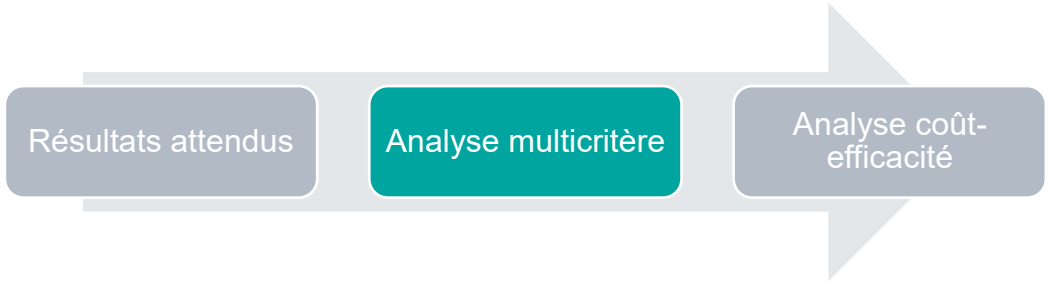
Résultats attendus → **Analyse multicritère** → Analyse coût-efficacité

2) Niveau d'ambition face au changement climatique



Orientation	Echelle d'ambition		
	Résistance	*Ajustement*	*Adaptation*
A. Sobriété et optimisation des usages AEP	**X** (maintien des performances réseaux AEP)	**X** (économies)	
B. Répondre aux besoins futurs sans compromettre l'équilibre de la ressource	**X** (substitution)		
C. Infiltration, rétention et fonctionnement des milieux			**X** (plan de gestion échelle du BV)
D. Systèmes agricoles diversifiés et résilients	**X** (2032, pas de changement des assolements)		**X** (actions d'innovation)
E. Gouvernance et coopération		**X**	

Analyse multicritère



3) Risque de regret

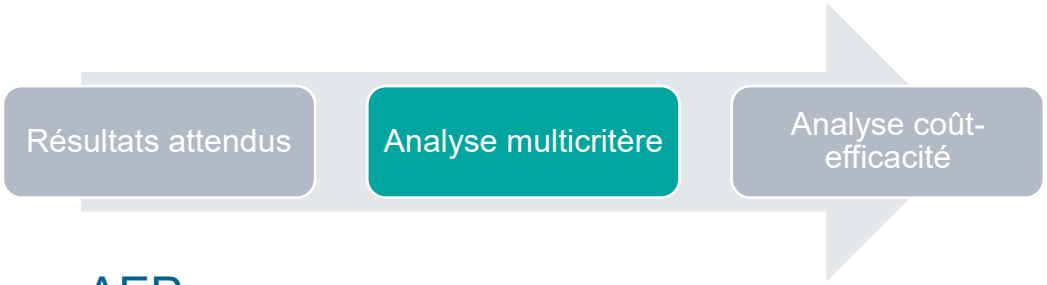
Définition :

- Une action est considérée « sans risque de regret » si elle **assure un bénéfice quels que soient les effets du changement climatique** (et donc indépendamment des incertitudes qui en découlent).
- Soulignons que cette notion ne renseigne en rien sur le **« risque à ne pas agir »** (impacts sur les usages de l'eau ou les milieux aquatiques, conséquences économiques potentielles).

☆☆☆ sans regret (38) ★☆☆ risque faible (3) ★★☆ risque moyen (1)

A. Sobriété AEP	A1 A2 A3 A4 A5 A6 A7 A8 A9 A10	**10 / 10 sans regret**
B. Accès à la ressource	B1 B2 B3 B4 B5 B6 B7 B8 B9 B10	**8 / 10 sans regret**
C. Infiltration et milieux	C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 C10 C11 C12 C13 C14	**14 / 14 sans regret**
D. Agriculture	D1 D2 D3 D4 D5 D6 D7 D8	**6 / 8 sans regret**

Analyse multicritère



Orientation A. Renforcer la sobriété et l'optimisation des usages AEP

Actions		Risque de regret
A1	Suivi des consommations et télérelève	☆☆☆
A2	Sensibilisation des usagers AEP	☆☆☆
A3	Pratiques économes (kits)	☆☆☆
A4	Performance des réseaux AEP	☆☆☆
A5	Gestion patrimoniale des réseaux	☆☆☆
A6	Compatibilité PTGE / urbanisme	☆☆☆
A7	Formation des élus	☆☆☆
A8	Diagnostic des usages touristiques	☆☆☆
A9	Charte tourisme	☆☆☆
A10	Sensibilisation des touristes	☆☆☆

Externalités positives

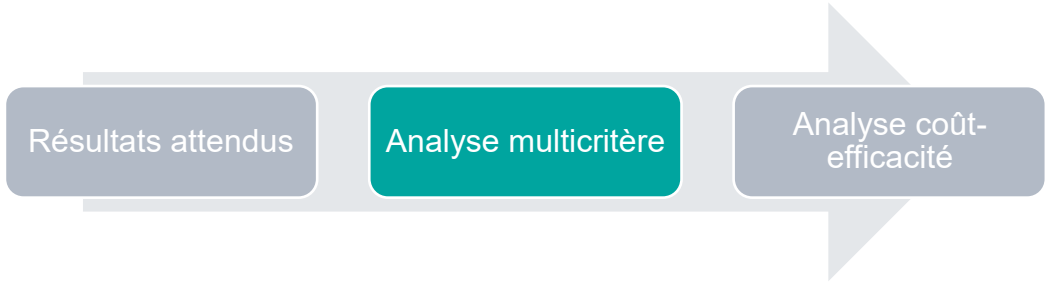
- Meilleure connaissance des consommations et indicateurs de suivi du PTGE
- Prise de conscience collective et montée en compétence des habitants et des élus
- Économies : moins d'eau à potabiliser et gestion patrimoniale des réseaux
- Anticipation des tensions entre usages dans l'urbanisme

Points de vigilance

- Coûts élevés de l'action télérelève au regard des volumes économisés
- Efficacité incertaine dans la durée : usage réel des équipements hydroéconomes, effet de la sensibilisation
- Perception d'une contrainte ou d'un frein au tourisme + public de passage

BRL INGÉNIERIE

Analyse multicritère



Orientation B. Répondre aux besoins futurs d'accès à l'eau sans compromettre l'équilibre de la ressource

Action		Regret
B1	Inventaire des plans d'eau	☆☆☆
B2	Mise en conformité des plans d'eau	☆☆☆
B3	Protocole retenue de stockage	☆☆☆
B4	Étude sur la capacité de stockage	☆☆☆
B5	Captages AEP à sécuriser	☆☆☆
B6	Substitution des Reynières (forage)	★☆☆
B7	Qualité des eaux du Rhône	☆☆☆
B8	Mobilisation du Rhône (Dame)	★☆☆
B9	Suivi qualité des eaux à l'étiage	☆☆☆
B10	Suivi de la thermie	☆☆☆

Externalités positives

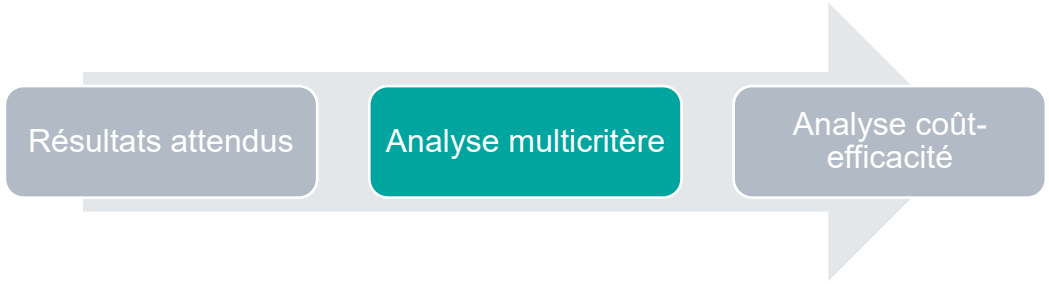
- Sécurisation de l'eau potable en quantité et en qualité
- Moins de prélèvements dans les alluvions et les eaux superficielles à l'étiage
- Connaissance des retenues du territoire et de leurs impacts cumulés
- Dialogue et transparence sur le sujet du stockage
- Usages non encadrés régularisés

Points de vigilance

- Coûts et énergie supplémentaires : forage profond, pompage au Rhône, interconnexions
- Dépendance à la qualité des eaux du Rhône
- Risque que l'inventaire ou l'étude ouvrent la voie à de nouveaux stockages plutôt qu'à l'optimisation de l'existant
- Complexité administrative pour les propriétaires (mise en conformité notamment)

BRL INGÉNIERIE

Analyse multicritère



Orientation C. Améliorer l'infiltration et la rétention de l'eau dans les sols et le fonctionnement des milieux

Action		Regret
C1	Connaissance du drainage	☆☆☆
C2	Ralentissement des milieux drainés	☆☆☆
C3	Stations hydrométriques	☆☆☆
C4	Suivi des sources à enjeux	☆☆☆
C5	Nouveaux piézomètres	☆☆☆
C6	Étude des écoulements	☆☆☆
C7	Restauration de tronçons	☆☆☆
C8	Plan de gestion des zones humides	☆☆☆
C9	Stratégie foncière milieux et ZH	☆☆☆
C10	Haies et maillage bocager	☆☆☆
C11	Rétention de l'eau dans les sols agricoles	☆☆☆
C12	Gestion intégrée des eaux pluviales	☆☆☆
C13	Infiltration en forêt	☆☆☆
C14	Maintien des prairies	☆☆☆

Externalités positives

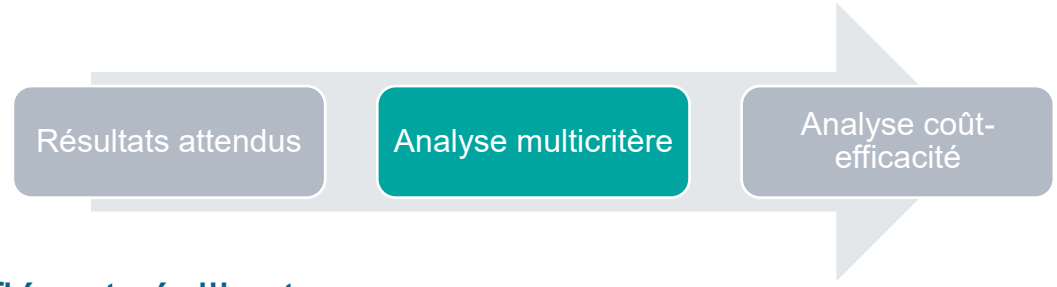
- Ralentissement des écoulements, recharge des nappes et soutien d'étiage
- Biodiversité, habitats et qualité de l'eau
- Moins d'érosion, de ruissellement et de crues
- Adaptation au climat : îlots de chaleur, stockage de carbone, risque incendie
- Paysages et maintien de l'élevage

Points de vigilance

- Emprise foncière des actions et acceptabilité par les propriétaires et riverains
- Coûts d'investissement, d'entretien et d'acquisition foncière élevés
- Effets longs à apparaître et difficiles à quantifier
- Conflits d'usage

BRL INGÉNIERIE

Analyse multicritère



Orientation D. Promouvoir des systèmes agricoles diversifiés et résilients

Action		Regret
D1	Performance des réseaux du SID	★★☆
D2	Innovation sur l'irrigation	★☆☆
D3	Innovation agroécologique	☆☆☆
D4	Références cultures adaptées	☆☆☆
D5	Installation d'agriculteurs économes	☆☆☆
D6	Suivi des assolements	☆☆☆
D7	Liens avec les PAT	☆☆☆
D8	Financements innovants	☆☆☆

Externalités positives

- Réduction des prélèvements agricoles : pilotage de l'irrigation, réduction des fuites
- Sols plus riches, meilleure rétention de l'eau, baisse de l'usage d'intrants, augmentation du carbone stocké
- Références techniques locales et montée en compétence des agriculteurs
- Maintien de l'activité, des emplois et des filières de proximité

Points de vigilance

- Effet rebond : les économies d'eau à l'hectare servent à irriguer davantage de surface, il n'y a pas de baisse des prélèvements
- Coûts, temps et risques de transition vers des nouveaux types de systèmes pour les exploitations
- Difficulté d'accès au foncier pour les installations
- Charge de travail des agriculteurs et des animateurs
- Pérennité des financements proposés : la transition est longue pour les exploitations agricoles, il faut s'assurer de financements pérennes

BRL INGÉNIERIE

Analyse coût - efficacité

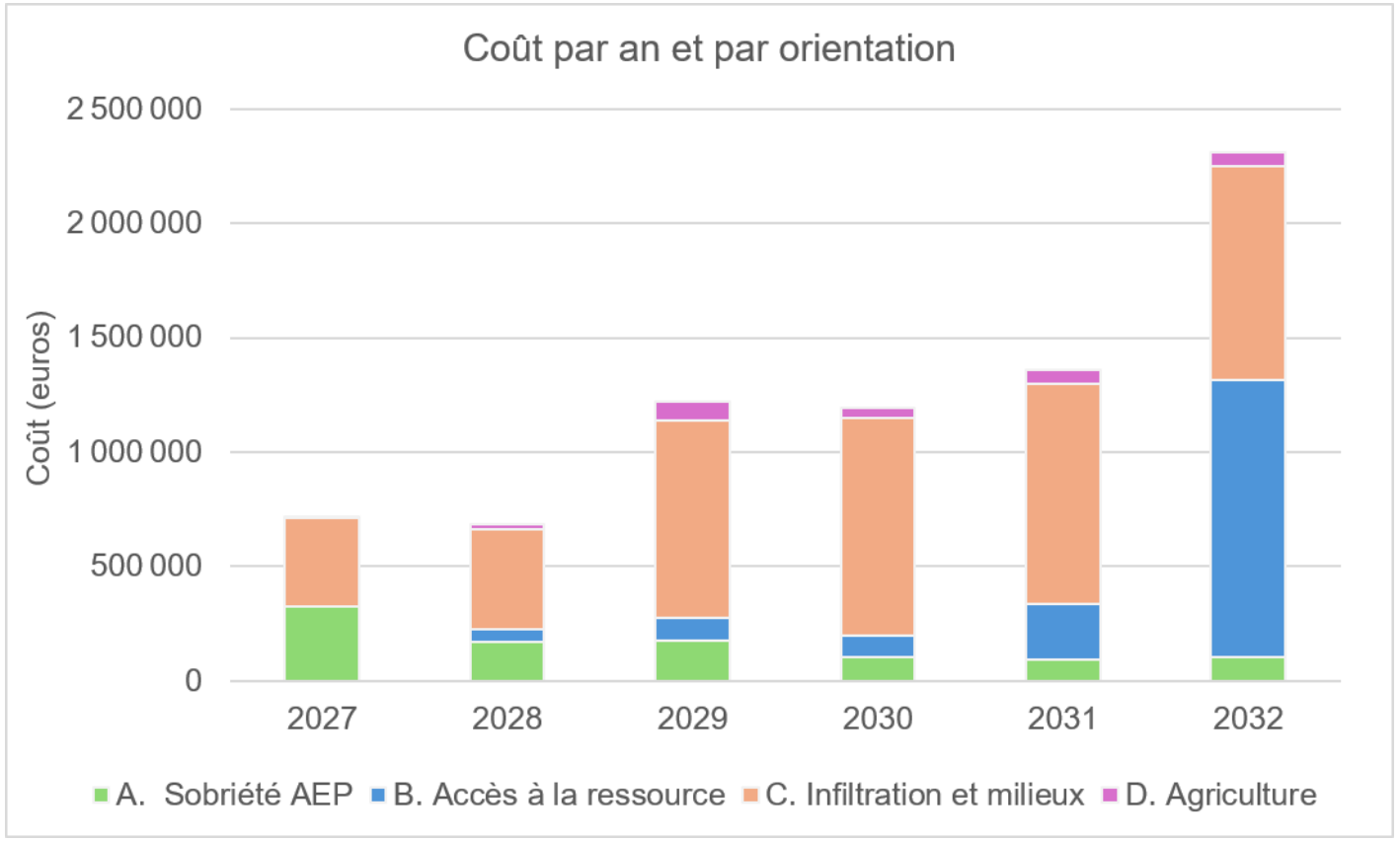
Résultats attendus → Analyse multicritère → **Analyse coût-efficacité**

Estimation du coût des actions

~ 7,5 M€
Coût total du PTGE sur 6 ans

~ 7 M€
de coûts directs : travaux, études, investissements

~ 0,5 M€
de temps des structures porteuses ou partenaires (1 650 jours)



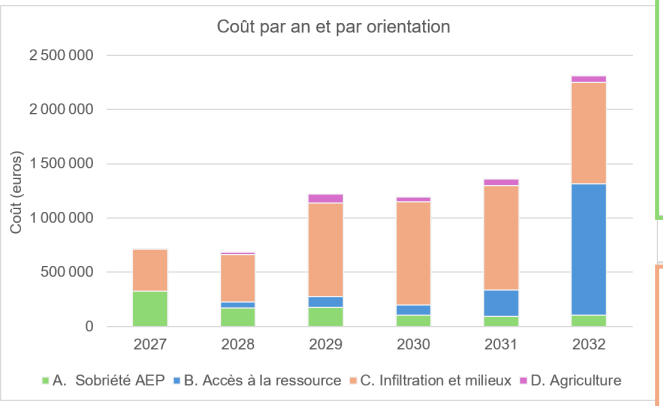
BRL INGÉNIERIE

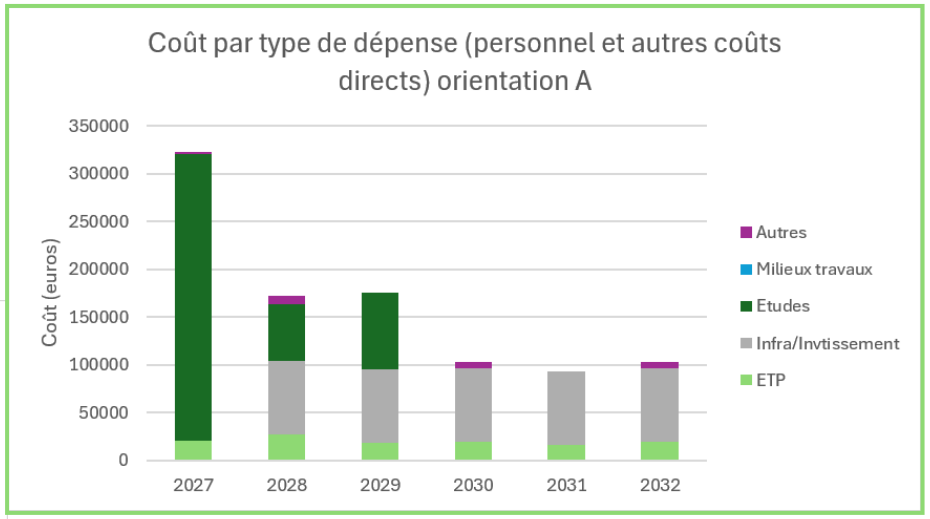
Des actions ne sont pas encore chiffrées et les ambitions de certaines pourraient être retravaillées

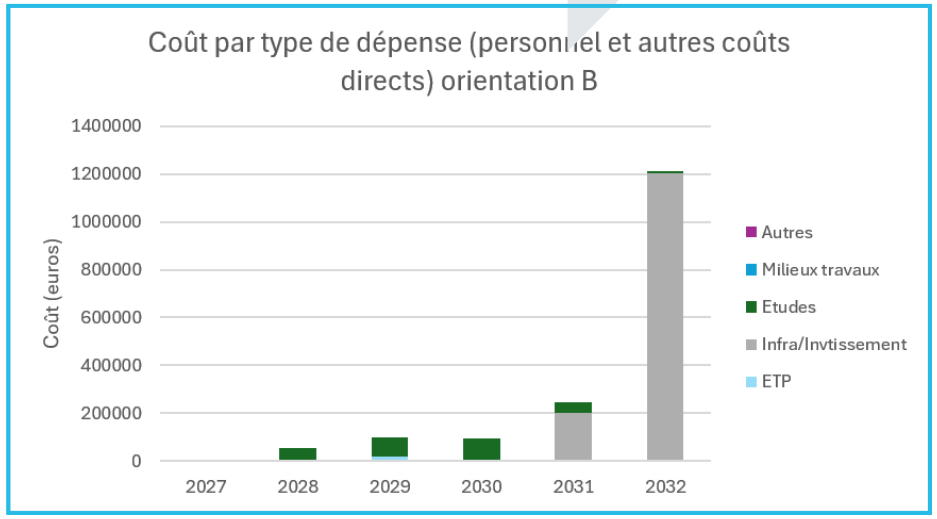
Analyse coût - efficacité

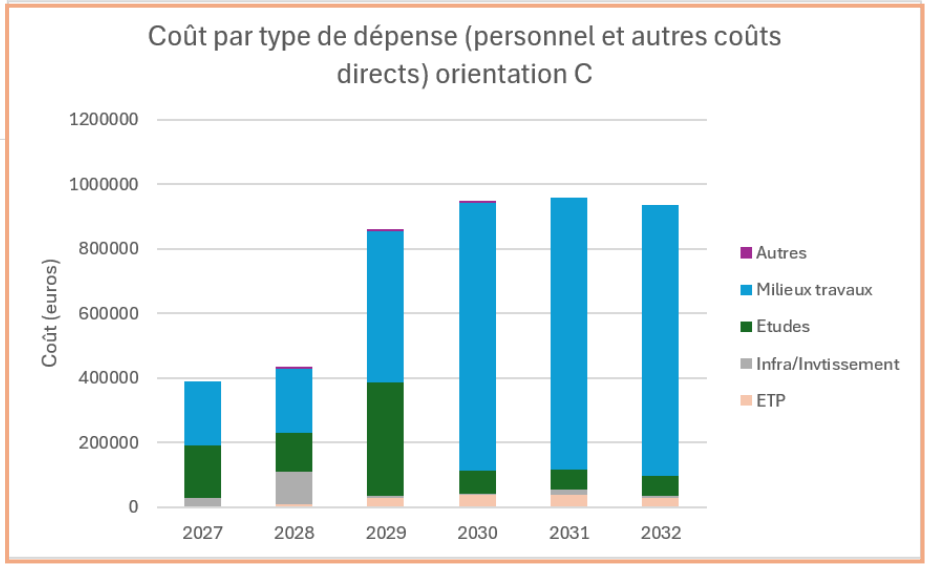
Estimation du coût des actions

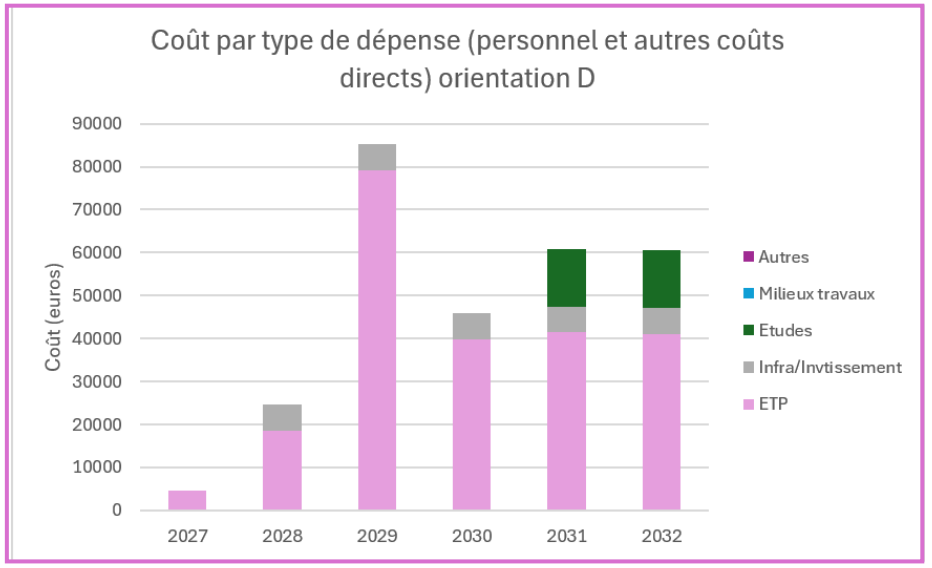
Résultats attendus | Analyse multicritère | Analyse coût-efficacité







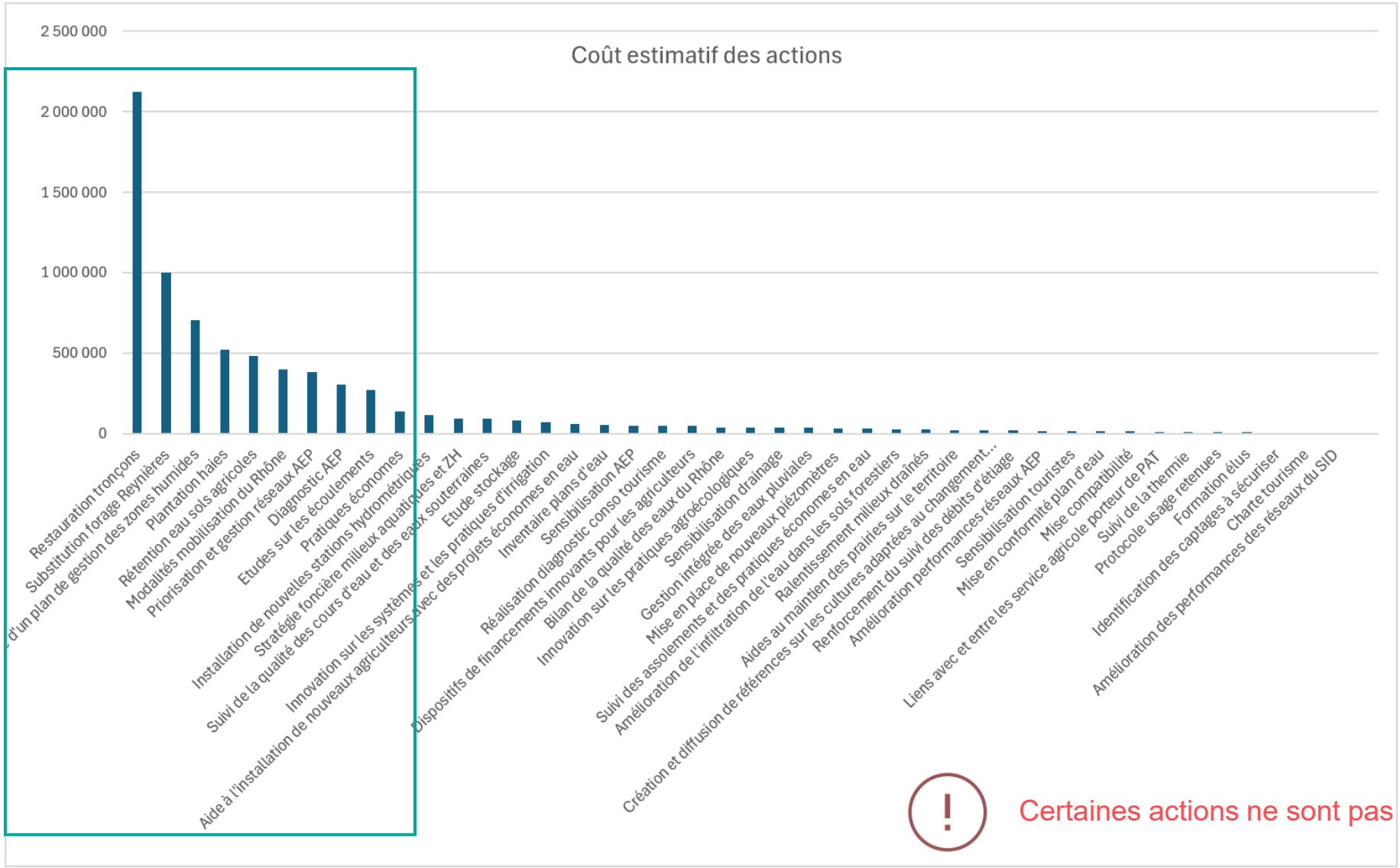




Analyse coût - efficacité

Résultats attendus | Analyse multicritère | Analyse coût-efficacité

Estimation du coût des actions

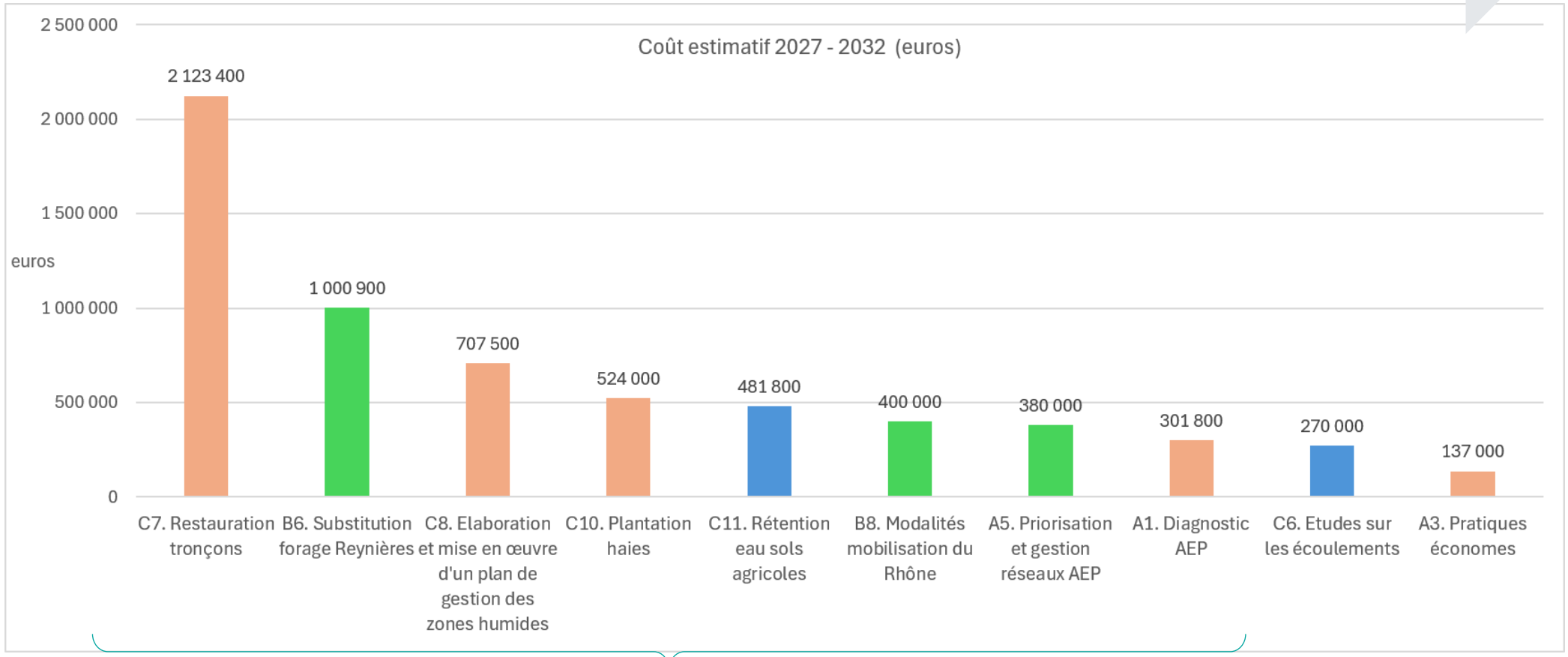


Certaines actions ne sont pas encore chiffrées

Analyse coût - efficacité

Résultats attendus | Analyse multicritère | Analyse coût-efficacité

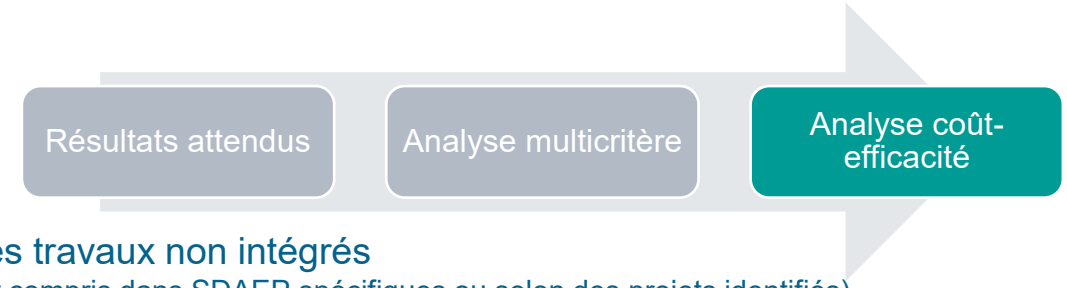
Estimation du coût des actions



Ces 8 actions concentrent 80 % du budget

Certaines actions ne sont pas encore chiffrées

Analyse coût - efficacité



Actions non chiffrées dans le cadre du PTGE

A4	Amélioration des performances des réseaux AEP	Coût des travaux non intégrés (ils seront compris dans SDAEP spécifiques ou selon des projets identifiés)
B3	Protocole d'usage des retenues	Modalités de construction et d'utilisation des retenues, charte, mais pas de travaux chiffrés dans l'action
C12	Gestion des eaux pluviales	Seule la planification sera chiffrée
D1	Amélioration des performances des réseaux du SID	0 € inscrit, action à long terme

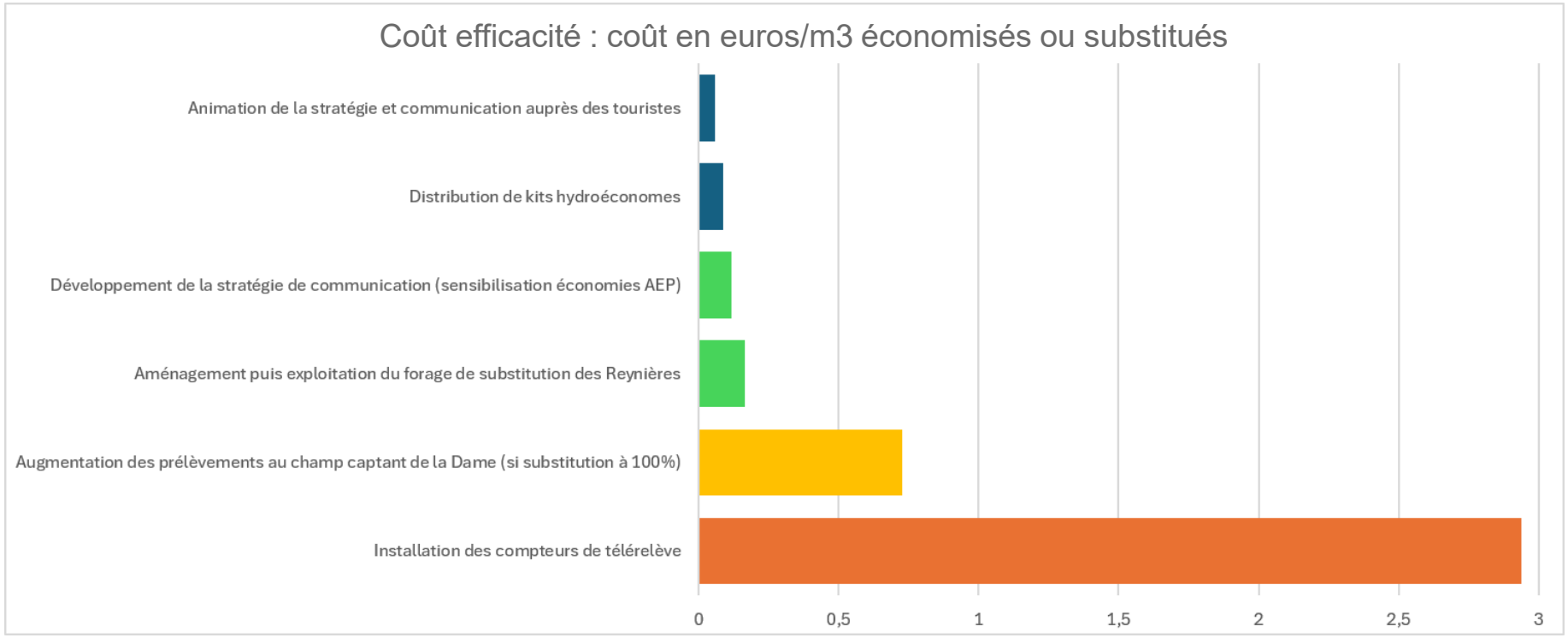
Actions à chiffrer

B6	Substitution du captage des Reynières	Les coûts d'investissement sont estimés à 1 M€ (les frais de fonctionnement ne sont pas encore chiffrés)
E1	Formation et sensibilisation continue des membres du COPIL	Orientation E à intégrer aux temps d'animation du SMBRJ et membres du COPIL
E2	Animation, coordination, suivi et évaluation du PTGE	
E3	Représentation de la stratégie dans les instances territoriales	
E4	Communication élargie sur la stratégie et les résultats	

Analyse coût - efficacité

Résultats attendus | Analyse multicritère | Analyse coût-efficacité

Estimation du rapport coût- efficacité des actions



Comparaison des coûts en €/m3 des actions d'économie et de substitution d'eau

BRL INGÉNIERIE

4

Portage, financement et accompagnement des actions, mobilisation des acteurs

BRL INGÉNIERIE

Acteurs impliqués

EPCI et SMBRJ

portent l'essentiel des maîtrises d'ouvrage (26 et 21 actions).

L'Agence de l'eau

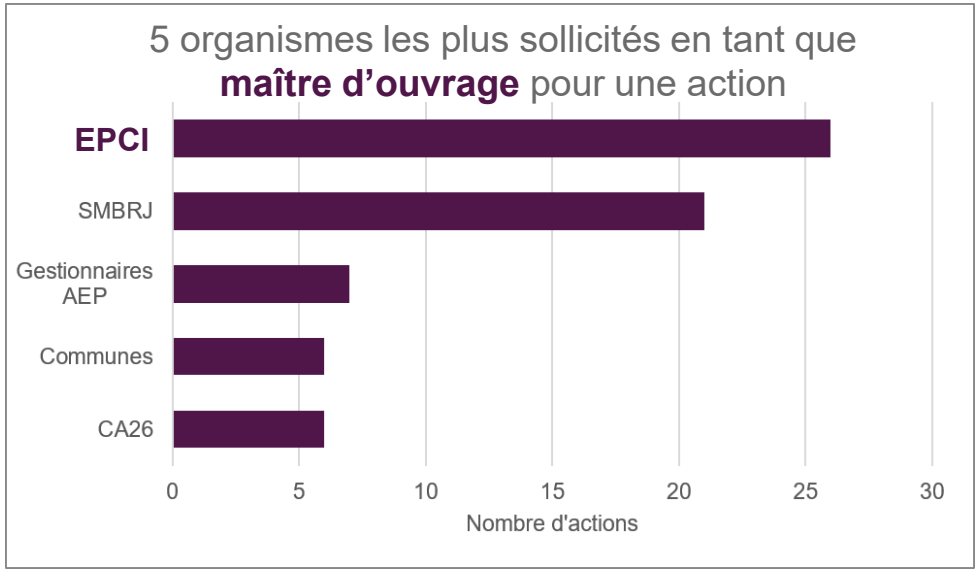
est le financeur pressenti de 27 actions sur 42.

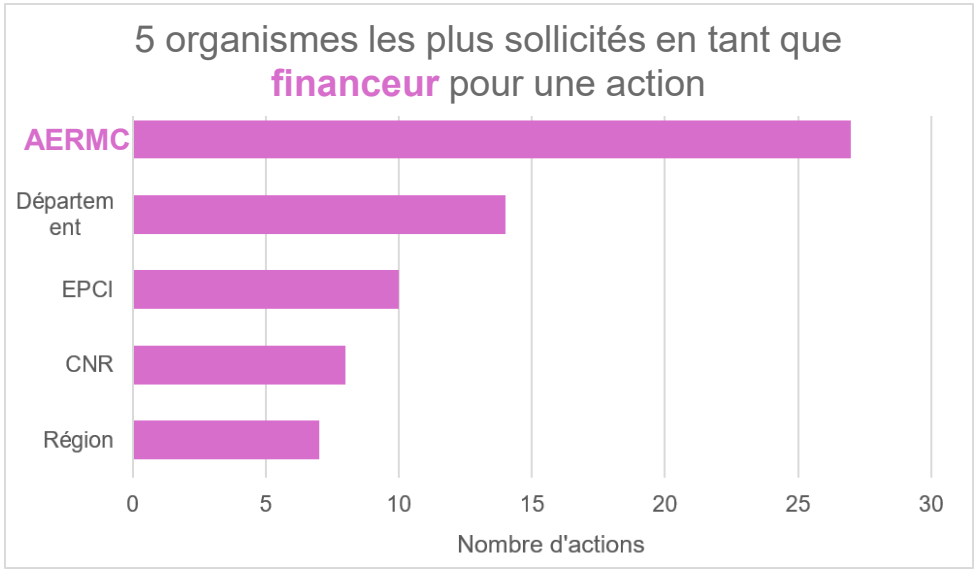
La Chambre d'agriculture et/ou autres acteurs agricoles

sont pressentis pour piloter 6 actions agricoles et accompagner 9 autres

Gestionnaires AEP et communes

portent les actions sur les réseaux d'eau potable.





Acteurs impliqués

Qui fait quoi ? Orientation A. Renforcer la sobriété et l'optimisation des usages AEP

Action		EPCI	Comm.	SMBRJ	Gest. AEP	CA26	SID	AERMC	Dépt	Région	CNR	État*	Autres structures
A1	Suivi des consommations et télérelève			M	M F								
A2	Sensibilisation des usagers AEP	M F	M F	M P	M			F	F	F			DSP (P), RDEE (P)
A3	Pratiques économes (kits)	M F	M F	M P	P			F	F	F			
A4	Performance des réseaux AEP		M		M			F					
A5	Gestion patrimoniale des réseaux		M		M			F	F				
A6	Compatibilité PTGE / urbanisme	M		P									SCoT (M)
A7	Formation des élus	M		M									CNFPT (F)
A8	Diagnostic des usages touristiques	M F	F	M				F	F	F		P	Syndicat FRHPA (P)
A9	Charte tourisme	M F		P F								P	SCoT (M F)
A10	Sensibilisation des touristes	M F	M F		M			F	M F	F			Agence d'attractivité de la Drôme (P), Infrastructures d'accueil (P)

BRL INGÉNIERIE

M maître d'ouvrage P partenaire F financeur ** État : DDT, DREAL, OFB, ARS*

Acteurs impliqués

Qui fait quoi ? Orientation B. Répondre aux besoins futurs d'accès à l'eau sans compromettre l'équilibre de la ressource

Action		EPCI	Comm.	SMBRJ	Gest. AEP	CA26	SID	AERMC	Dépt	Région	CNR	État*	Autres structures
B1	Inventaire des plans d'eau	P		M		P		F	F	F		P	CEN (P), FD Pêche (P)
B2	Mise en conformité des plans d'eau			M		P		F					
B3	Protocole retenues de stockage			M		P						P	
B4	Étude sur la capacité de stockage	M		M		P		F	P				ADAF (P), Agribiodrome (P), BE (P)
B5	Captages AEP à sécuriser	P		M	P				P			P	
B6	Substitution des Reynières (forage)				M			F					BE (P), COPIL PTGE (P)
B7	Qualité des eaux du Rhône	M							F		F	P	CAMA (F)
B8	Mobilisation du Rhône (Dame)	M		P	P								COPIL PTGE (P), CAMA (F)
B9	Suivi qualité des eaux à l'étiage			P	M			F	M P F			P	BRGM (P)
B10	Suivi de la thermie			P	M			F				P	FD Pêche (M)

BRL INGÉNIERIE

Acteurs impliqués

Qui fait quoi ? Orientation C. Améliorer l'infiltration et la rétention de l'eau dans les sols et le fonctionnement des milieux (1/2)

Action		EPCI	Comm.	SMBRJ	Gest. AEP	CA26	SID	AERMC	Dépt	Région	CNR	État*	Autres structures
C1	Connaissance du drainage	M		M	P								ADAF (P), Agribiodrome (P)
C2	Ralentissement des milieux drainés	M		M		M		F					BE (P)
C3	Stations hydrométriques			M					F	F		M F	
C4	Suivi des sources à enjeux			M	M			F				M P	
C5	Nouveaux piézomètres			M					M F	F		P F	BRGM (P)
C6	Étude des écoulements	M F		M		P		F	F		F		ADAF (P), BE (P), CEN (P), Institut de recherche (P)
C7	Restauration de tronçons			M				F					Propriétaires (P)

BRL INGÉNIERIE

Acteurs impliqués

Qui fait quoi ? Orientation C. Améliorer l'infiltration et la rétention de l'eau dans les sols et le fonctionnement des milieux (2/2)

Action		EPCI	Comm.	SMBRJ	Gest. AEP	CA26	SID	AERMC	Dépt	Région	CNR	État*	Autres structures
C8	Plan de gestion des zones humides	M		M				F	F		F	P	CEN (P)
C9	Stratégie foncière milieux et ZH	M		M				F	F				SAFER (P)
C10	Haies et maillage bocager	M F		M P		P		F	M F		F		ADAF (P), Agribiodrome (P), SAFER (P)
C11	Rétention de l'eau dans les sols agricoles	M				M		F			F		ADAF (P), BE (P), ADEME (F), UE (F)
C12	Gestion intégrée des eaux pluviales	M	M					F				P	
C13	Infiltration en forêt	M P		P				F	P				CNPF (M), ONF (M), Centres de formation (P), Syndicats de propriétaires forestiers (P)
C14	Maintien des prairies	M P F				M P		F					ADEM (M P), Agribiodrome (P), Syndicats agricoles (P), PSE (F), UE (F)

BRL INGÉNIERIE

Acteurs impliqués

Qui fait quoi ? Orientation D. Promouvoir des systèmes agricoles diversifiés et résilients

Action		EPCI	Comm.	SMBRJ	Gest. AEP	CA26	SID	AERMC	Dépt	Région	CNR	État*	Autres structures
D1	Performance des réseaux du SID						M F	F			F	F	
D2	Innovation sur l'irrigation	M				P	P	F			F		Agribiodrome (P), Coopératives (P), Instituts de recherche techniques (P)
D3	Innovation agroécologique	M				P	P					F	Agribiodrome (P), Coopératives (P), Instituts de recherche techniques (P)
D4	Références cultures adaptées	M				M	P	F					Agribiodrome (P), CIPAM (P)
D5	Installation d'agriculteurs économes	M				M							Réseau ImpACT (M P), Terres de lien (P)
D6	Suivi des assolements	P				M		F					OUGC (M), ADAF (P), Agribiodrome (P)
D7	Liens avec les PAT	M F		M									
D8	Financements innovants	M P F									F	F	Agribiodrome (P)

BRL INGÉNIERIE

Conclusion : les effets attendus du PTGE

−29 %

de prélèvements locaux à l'étiage

~350 000 m³ économisés et **550 000 m³** substitués par le Rhône

+30 L/s

à Montélimar en juillet (année sèche)

PTGE 2027-2032

46

actions

~7,5 M€

Principaux coûts

Restauration du linéaire de cours d'eau : **2,1 M€**
Substitution du forage des Reynières : **1 M€**
Restauration de zones humides : **0,7 M€**
Plantation de haies : **0,5 M€**
8 actions = 80 % du budget

Amélioration de l'infiltration et de la rétention de l'eau

- **20 ha** de zones humides restaurés, 2 030 ha entretenus,
- **16 km** de haies plantés,
- Prairies sauvegardées
- Evolution des pratiques agricoles
- **2 km** de linéaires de cours d'eau restaurés

38 / 42

actions « sans regret »

- Utiles quel que soit le climat futur
- **< 0,15 €/m³** pour les actions de sobriété

BRL INGÉNIERIE

Mailis.croizer@brl.fr
Audrey.grevet@brl.fr
Sebastien.chazot@brl.fr

Merci de votre attention

LRQA CERTIFIED ISO 9001

BRL Ingénierie
1105, av. Pierre Mendès-France - BP 94001
30001 NÎMES Cedex 5 FRANCE
Tél. +33 4 66 87 50 85

BRL INGÉNIERIE

https://brli.brl.fr/

Suivez-nous sur